

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE



Université d'Alger -2-

Faculté de Langue et Lettre Arabe et Langues Orientales

Département de Langue et Lettre Arabe

Polycopié du module : Langue Etrangère

Présenté en vue de l'obtention du professorat dans le module de langue étrangère
à l'usage des étudiants de licence en langue Arabe

Présenté par Dr Tali Faiza eps Hasmim

2025/2026

Présentation du Polycopié

Ce polycopié est conçu à l'usage exclusif des étudiants inscrits en Licence de Langue Arabe, dans le cadre du module de Langue Étrangère (Français), dispensé au cours du premier semestre. Il constitue un outil pédagogique de référence, élaboré avec rigueur afin d'accompagner les apprenants dans leur apprentissage progressif et structuré de la langue française.

L'objectif de ce support est de fournir à l'étudiant un parcours didactique complet et cohérent, allant des fondements grammaticaux et orthographiques jusqu'aux méthodes académiques du résumé et du commentaire de texte, en passant par la conjugaison, la syntaxe, le lexique et les techniques de rédaction. Chaque cours est structuré de manière identique : introduction, développement théorique, exercices pratiques et corrigés détaillés, permettant à l'étudiant de s'auto-évaluer et de mesurer sa progression.

Niveau	Semestre	Module	Coefficient	Nombre de cours	Durée
Licence – Langue Arabe	Premier semestre	Langue Étrangère (Français)	1	14 cours	1h30

Objectifs Pédagogiques

Ce polycopié vise à doter les étudiants des compétences linguistiques fondamentales en langue française, en abordant de manière progressive les différentes composantes de la langue : orthographe, grammaire, conjugaison, lexique, expression écrite et méthodologie universitaire. Chaque cours est accompagné de définitions claires et d'exercices corrigés, permettant à l'étudiant de s'évaluer et de consolider ses acquis de manière autonome.

À l'issue de ce module, l'étudiant sera capable de : maîtriser les règles grammaticales et orthographiques fondamentales du français ; conjuguer correctement les verbes aux temps essentiels de l'indicatif ; construire des phrases simples et complexes grammaticalement correctes ; utiliser un vocabulaire varié et adapté au contexte académique ; rédiger des paragraphes cohérents et bien articulés ; appliquer les méthodes du résumé et du commentaire de texte selon les normes universitaires.

Sommaire

Séance	Intitulé du Cours	Page
Cours 1	Introduction aux rappels de la langue française	p. 7
Cours 2	Orthographe d'usage et accords grammaticaux de base	p. 18
Cours 3	La conjugaison : Les trois groupes et le présent de l'indicatif	p. 28
Cours 4	Usage de l'imparfait et du passé composé	p. 37
Cours 5	Syntaxe : La construction de la phrase simple et complexe	p. 48
Cours 6	La gestion des pronoms personnels et réfléchis	p. 54
Cours 7	Le rôle de la présentation : C'est vs Il est	p. 60
Cours 8	Enrichissement du vocabulaire et champs lexicaux	p. 66
Cours 9	Les relations entre les mots : Synonymes et antonymes	p. 74
Cours 10	Techniques de rédaction de phrases et paragraphes	p. 80
Cours 11	La formation des mots : Dérivation et composition	p. 87
Cours 12	Méthodologie du résumé de texte	p. 93
Cours 13	Méthodologie du commentaire de texte	p. 99
Cours 14	Synthèse générale et préparation à l'évaluation	p. 106

Introduction générale

Ce polycopié de français est destiné aux étudiants de Licence de Lettres Arabes des universités algériennes, ainsi qu'à tout public souhaitant approfondir sa maîtrise de la langue française écrite. Il répond à une double exigence : assurer une maîtrise linguistique solide et offrir une ouverture méthodologique aux techniques du travail universitaire. Chacun des quatorze cours est structuré de manière identique — introduction, développement théorique illustré, exercices progressifs, corrigés détaillés et section d'enrichissement fondée sur des textes authentiques — afin de permettre à l'étudiant de progresser en confiance, en comprenant non seulement les règles mais la logique qui les sous-tend. Cette régularité structurelle n'est pas un choix formel anodin : elle reflète une conviction pédagogique profonde selon laquelle l'apprentissage d'une langue étrangère exige un cadre stable, des repères constants et une progression rigoureusement pensée, dans laquelle chaque cours s'appuie sur les acquis du précédent et prépare les compétences du suivant.

Le polycopié s'adresse à des étudiants aux profils variés : certains disposent d'une maîtrise partielle du français acquise au secondaire ; d'autres rencontrent des difficultés plus profondes, liées à la distance structurelle considérable qui sépare l'arabe du français — ordre des mots, système verbal, genre grammatical, complexité orthographique. Il a été conçu pour accompagner ces deux profils simultanément, sans jamais niveler par le bas. Trois objectifs complémentaires structurent le parcours : le renforcement des compétences linguistiques fondamentales (Cours 1 à 7 : orthographe, conjugaison, syntaxe, pronoms) ; l'enrichissement lexical et expressif (Cours 8 à 11 : vocabulaire, synonymie, rédaction, formation des mots) ; et la maîtrise des méthodes universitaires (Cours 12 à 14 : résumé, commentaire de texte, synthèse et évaluation).

Sur le plan méthodologique, ce polycopié doit être utilisé activement et non passivement. Chaque notion théorique doit être comprise dans sa logique interne avant d'aborder les exercices ; ceux-ci doivent être réalisés entièrement et sérieusement avant de consulter le corrigé, lequel est délibérément détaillé pour permettre une auto-évaluation constructive. Les sections d'enrichissement, fondées sur des textes authentiques issus de la littérature française, francophone et algérienne d'expression française, constituent le pont essentiel entre la règle grammaticale

abstraite et son emploi littéraire vivant. Il est en outre fortement recommandé de compléter le travail sur ce polycopié par une pratique régulière et diversifiée de la lecture en français — romans, articles de presse, essais, textes scientifiques — car aucun support pédagogique, aussi complet soit-il, ne peut remplacer le contact direct et quotidien avec la langue dans toute sa richesse et sa variété.

Enfin, la maîtrise du français représente pour l'étudiant de Lettres Arabes un atout décisif et multidimensionnel : accès à une recherche scientifique et littéraire largement publiée en français, ouverture au dialogue interculturel et à la médiation entre les civilisations, élargissement considérable des débouchés professionnels dans l'enseignement, la traduction, le journalisme et la coopération internationale. Plus fondamentalement, le plurilinguisme n'est pas une menace pour l'identité : c'est une multiplication des perspectives et un enrichissement de la pensée. Les grands écrivains algériens d'expression française — Kateb Yacine, Assia Djebar, Mohammed Dib, Malek Haddad — en sont la démonstration la plus éloquente : leur maîtrise du français n'a pas affaibli leur enracinement dans la culture algérienne ; elle leur a permis de le porter à la connaissance du monde entier. Ce polycopié se veut, dans cet esprit, un instrument conjuguant rigueur académique et accessibilité pédagogique, au service d'étudiants appelés à devenir des lecteurs compétents, des rédacteurs habiles et des esprits critiques, pleinement capables d'évoluer et de s'épanouir dans un monde résolument plurilingue.

Cours 1 – Introduction aux rappels de la langue française

1. Introduction générale

Ce premier cours constitue une entrée en matière indispensable pour tout étudiant en Licence de Langue Arabe abordant le module de Langue Étrangère (Français). Il vise à rappeler, de façon synthétique mais rigoureuse, les grandes catégories grammaticales du français, les fondements orthographiques et les structures syntaxiques élémentaires qui conditionnent toute production écrite de qualité. Il ne s'agit pas d'un cours exhaustif, mais d'un balisage précis des points essentiels sur lesquels s'appuieront les cours suivants.

L'objectif central est double : d'une part, permettre à l'étudiant d'identifier ses lacunes éventuelles et de les combler avant d'aborder des notions plus complexes ; d'autre part, établir un socle commun de terminologie grammaticale qui facilitera la compréhension des explications fournies dans les cours ultérieurs. La langue française, avec sa richesse morphologique et sa complexité orthographique, nécessite une approche progressive et méthodique, que ce polycopié s'efforce d'incarner.

Il est important de noter dès le départ que la maîtrise du français écrit ne se limite pas à la mémorisation de règles isolées : elle exige une pratique régulière, une lecture attentive de textes variés et un entraînement systématique à la rédaction. Ce cours inaugural pose les jalons de cette démarche d'apprentissage active.

2. Les grandes catégories grammaticales

La langue française repose sur un système de classes grammaticales, aussi appelées « parties du discours » ou « natures grammaticales », qui permettent de classer les mots selon leur rôle et leur comportement dans la phrase. La maîtrise de ces catégories est le prérequis indispensable à toute analyse grammaticale.

2.1 Les noms (ou substantifs)

Le nom est le mot qui désigne une personne, un animal, un lieu, une chose, une idée ou un sentiment. Il constitue le noyau du groupe nominal et peut être précédé d'un déterminant. On distingue le nom commun (qui désigne une réalité générique : « chien », « ville », « bonheur ») du nom propre (qui désigne une réalité particulière et s'écrit avec une majuscule : « Alger », « Shakespeare »). En français, chaque nom possède un genre grammatical (masculin ou féminin) qui ne correspond pas toujours au sexe biologique de ce qu'il désigne. Ainsi, « une sentinelle » peut désigner un homme, et « un bébé » peut désigner une petite fille.

2.2 Les déterminants

Les déterminants accompagnent le nom et lui apportent des informations sur sa détermination (défini, indéfini, partitif) ou sur ses quantificateurs. On distingue plusieurs sous-catégories :

- Les articles définis (le, la, les) : présentent le nom comme connu ou identifiable par l'interlocuteur. Exemple : « Je cherche le livre dont tu m'as parlé. »
- Les articles indéfinis (un, une, des) : présentent le nom comme non identifié ou introduit pour la première fois. Exemple : « J'ai acheté un livre intéressant. »
- Les articles partitifs (du, de la, de l') : expriment une quantité indéfinie de quelque chose de non comptable. Exemple : « Il boit du café chaque matin. »
- Les déterminants possessifs (mon, ton, son, notre, votre, leur...) : indiquent une relation de possession ou d'appartenance.
- Les déterminants démonstratifs (ce, cette, ces) : désignent un élément en le situant dans l'espace ou le temps.
- Les déterminants indéfinis (tout, chaque, quelque, plusieurs...) : expriment une quantité ou une sélection imprécise.

2.3 Les adjectifs qualificatifs

L'adjectif qualificatif attribue une qualité ou une propriété au nom. Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte, ce qui constitue l'une des difficultés majeures pour les apprenants. On distingue l'adjectif épithète, qui est directement relié au nom (« une belle journée »), de l'adjectif attribut, qui est relié au nom par un verbe d'état (« Cette journée est belle »). La position de l'adjectif par rapport au nom peut modifier son sens : « un homme grand » (de grande taille) / « un grand homme » (éminent, remarquable).

2.4 Les verbes

Le verbe est le pivot de la phrase. Il exprime une action (« courir », « écrire »), un état (« être », « paraître »), un devenir (« devenir », « rester ») ou une transformation. Le verbe se conjugue en fonction du temps, du mode, de la personne et du nombre. Il constitue à lui seul le cœur de toute proposition. La morphologie verbale du français est particulièrement riche et complexe : on distingue plus d'une douzaine de temps à l'indicatif, sans compter les autres modes (subjonctif, conditionnel, impératif, infinitif, participe, gérondif).

2.5 Les adverbes

L'adverbe est un mot invariable qui modifie le sens d'un verbe, d'un adjectif ou d'un autre adverbe. Il peut exprimer la manière (« rapidement », « bien »), le temps (« hier », « maintenant »), le lieu (« ici », « là »), la quantité (« beaucoup », « peu »), l'affirmation (« oui », « certainement »), la négation (« ne...pas », « ne...jamais ») ou le doute (« peut-être »). Les adverbes en -ment sont généralement formés à partir de l'adjectif féminin : « lent » → « lentement ».

2.6 Les prépositions et conjonctions

Les prépositions (à, de, en, par, pour, avec, sans, sous, sur, dans, entre, vers...) établissent un rapport entre deux éléments de la phrase. Les conjonctions relient des éléments de même nature (conjonctions de coordination : mais, ou, et, donc, or, ni, car) ou intègrent une proposition dans une autre (conjonctions de subordination : que, parce que, bien que, quand, si...).

3. L'orthographe de base

L'orthographe française est souvent qualifiée de la plus complexe parmi les langues latines. Cette complexité s'explique par l'histoire de la langue, qui a conservé de nombreuses traces de son origine latine dans la graphie des mots, même lorsque la prononciation a évolué. On distingue traditionnellement deux volets complémentaires : l'orthographe d'usage et l'orthographe grammaticale.

3.1 L'orthographe d'usage

L'orthographe d'usage, aussi appelée orthographe lexicale, concerne la graphie conventionnelle de chaque mot telle qu'elle est fixée par l'usage et enregistrée dans les dictionnaires. Elle ne peut pas se déduire par des règles universelles : elle doit en grande partie être mémorisée. Parmi les difficultés récurrentes, on peut citer :

- Les homophones lexicaux : des mots qui se prononcent de façon identique mais s'écrivent différemment et ont des sens distincts. Exemples : « ver » (animal) / « vert » (couleur) / « verre » (récipient) / « vers » (direction ou poème). « seau » (récipient) / « saut » (bond) / « sot » (stupide) / « sceau » (cachet).
- Les consonnes doubles : leur présence ou absence doit être mémorisée pour chaque mot. Exemples : « appartement », « adresse », « différence », « effacer », « innocence ».
- Les lettres muettes : le français comporte de nombreuses lettres qui ne se prononcent pas, notamment les consonnes finales (« grand », « corps », « temps ») et certaines lettres intercalées (« doigt », « sept »).
- Les accents : l'accent aigu (é) indique un son [e] fermé. L'accent grave (è) indique un son [ɛ] ouvert. L'accent circonflexe (â, ê, î, ô, û) peut modifier la prononciation ou distinguer des homophones (« du » article partitif / « dû » participe passé de devoir). Le tréma (ë, ï, ü) indique que deux voyelles consécutives doivent être prononcées séparément.

3.2 L'orthographe grammaticale

L'orthographe grammaticale concerne les modifications morphologiques que subissent les mots en fonction de leur rôle dans la phrase (accords). C'est le

domaine de l'orthographe qui est régi par des règles systématiques, même si ces règles comportent de nombreuses exceptions.

- L'accord en genre : le féminin des noms et adjectifs se forme généralement par addition d'un -e au masculin (« grand » → « grande »), mais de nombreux mots ont des formes féminines irrégulières (« beau » → « belle », « vieux » → « vieille »).
- L'accord en nombre : le pluriel se forme généralement par addition d'un -s (« livre » → « livres »), mais les mots terminés en -au, -eau, -eu prennent généralement -x (« bateau » → « bateaux »), et les mots terminés en -al ont souvent un pluriel en -aux (« animal » → « animaux »).
- L'accord du verbe avec son sujet : le verbe s'accorde toujours en personne et en nombre avec son sujet. La complexité réside dans l'identification du sujet réel, surtout lorsque celui-ci est éloigné du verbe ou lorsque plusieurs sujets sont coordonnés.

4. La structure de la phrase de base

La phrase française minimale est organisée autour de deux constituants obligatoires : le groupe nominal sujet (GNS) et le groupe verbal (GV). Ces deux constituants entretiennent une relation prédicative : le sujet est la réalité dont on parle, et le prédicat (le groupe verbal) est ce qu'on en dit.

Le groupe nominal sujet peut être un nom propre (« Marie travaille. »), un pronom (« Elle travaille. »), un groupe nominal (« La jeune étudiante travaille. ») ou même une proposition subordonnée infinitive ou complétive (« Travailler est essentiel. »).

Le groupe verbal est constitué d'un verbe conjugué, éventuellement accompagné d'un ou plusieurs compléments (complément d'objet direct, complément d'objet indirect, complément circonstanciel) et/ou d'un attribut (dans le cas des verbes d'état).

La phrase peut être de quatre types selon son mode d'énonciation : la phrase déclarative (qui énonce un fait : « Le cours commence à huit heures. »), la phrase interrogative (qui pose une question : « À quelle heure commence le cours ? »), la phrase impérative (qui exprime un ordre ou une demande : « Commençons le

cours ! ») et la phrase exclamative (qui exprime une émotion : « Comme ce cours est intéressant ! »).

5. Le registre de langue

Le français comporte plusieurs niveaux ou registres de langue, qui correspondent à des situations de communication différentes. On distingue habituellement trois registres principaux :

- Le registre soutenu (ou littéraire) : utilisé dans les contextes formels, les textes littéraires et les productions académiques. Il se caractérise par un vocabulaire recherché, des constructions syntaxiques élaborées et le respect strict des règles grammaticales. Exemple : « Je vous prie de bien vouloir agréer l'expression de mes sentiments distingués. »
- Le registre courant (ou standard) : c'est le registre de la communication quotidienne soignée. Il est adapté à la plupart des situations de communication écrite et orale. Exemple : « Pouvez-vous me dire où se trouve la bibliothèque ? »
- Le registre familier (ou populaire) : utilisé dans les situations informelles, entre amis ou dans la famille. Il se caractérise par un vocabulaire simplifié ou argotique, des constructions syntaxiques relâchées et l'omission fréquente de certains éléments grammaticaux. Exemple : « T'as vu où j'ai mis mes clés ? »

Dans le cadre universitaire, c'est le registre soutenu ou au minimum courant qui est attendu dans toute production écrite. L'usage du registre familier dans un devoir académique est considéré comme une faute grave.

6. Exercices et corrigés

Exercice 1 : Identifier les classes grammaticales

Dans les phrases suivantes, identifiez la classe grammaticale de chaque mot souligné en justifiant votre réponse :

- (a) Le professeur explique attentivement la leçon aux étudiants assidus.
- (b) Cette magnifique université accueille des milliers de jeunes chaque année.
- (c) Bien que fatigués, ils ont néanmoins réussi à terminer leurs exercices.

Corrigé 1 :

(a) « Le » : article défini masculin singulier (détermine « professeur »). « professeur » : nom commun masculin singulier (sujet du verbe). « explique » : verbe du 1er groupe, présent de l'indicatif, 3ème personne du singulier. « attentivement » : adverbe de manière (modifie le verbe « explique »). « la » : article défini féminin singulier. « leçon » : nom commun féminin singulier (COD). « aux » : préposition contractée (à + les) introduisant un complément d'objet indirect. « étudiants » : nom commun masculin pluriel. « assidus » : adjectif qualificatif masculin pluriel (épithète de « étudiants »).

(b) « Cette » : déterminant démonstratif féminin singulier. « magnifique » : adjectif qualificatif féminin singulier (épithète de « université »). « université » : nom commun féminin singulier (sujet). « accueille » : verbe du 1er groupe, présent de l'indicatif. « des milliers » : groupe nominal (déterminant indéfini partitif + nom commun). « jeunes » : adjectif employé comme nom. « chaque » : déterminant indéfini singulier. « année » : nom commun féminin singulier.

(c) « Bien que » : locution conjonctive de subordination (introduit une subordonnée concessive). « fatigués » : adjectif qualificatif masculin pluriel (attribut implicite du sujet). « ils » : pronom personnel sujet, 3ème personne du pluriel. « néanmoins » : adverbe d'opposition. « réussi » : participe passé (employé dans le passé composé). « terminer » : verbe à l'infinitif (complément du verbe « réussir »). « leurs » : déterminant possessif masculin pluriel. « exercices » : nom commun masculin pluriel (COD de « terminer »).

Exercice 2 : Accords en genre et en nombre

Mettez les groupes nominaux suivants au féminin singulier, puis au masculin pluriel :

- (a) un étudiant sérieux et travailleur

- (b) un vieux directeur compétent
- (c) un bel homme cultivé et discret

Corrigé 2 :

(a) Féminin singulier : une étudiante sérieuse et travailleuse. Masculin pluriel : des étudiants sérieux et travailleurs.

(b) Féminin singulier : une vieille directrice compétente. Masculin pluriel : de vieux directeurs compétents.

(c) Féminin singulier : une belle femme cultivée et discrète. Masculin pluriel : de beaux hommes cultivés et discrets.

Exercice 3 : Distinguer les registres de langue

Récrivez les phrases suivantes dans le registre soutenu :

- (a) « T'as pas vu mon bouquin ? Je le trouve plus. »
- (b) « Il a rien compris au cours. C'était super chiant. »

Corrigé 3 :

(a) Registre soutenu : « Auriez-vous aperçu mon ouvrage ? Je ne parviens plus à le localiser. »

(b) Registre soutenu : « Il n'a pas saisi le contenu du cours, lequel s'est révélé particulièrement difficile à suivre. »

Exercice 4 : Identifier les types de phrases

Identifiez le type de chacune des phrases suivantes (déclarative, interrogative, impérative ou exclamative) et précisez sa modalité (affirmative ou négative) :

- (a) Rendez vos copies à la fin de l'heure !
- (b) N'avez-vous pas lu le texte demandé ?
- (c) Comme ce poème est émouvant !
- (d) La séance de cours n'aura pas lieu demain.

Corrigé 4 :

(a) Phrase impérative affirmative. (b) Phrase interrogative négative. (c) Phrase exclamative affirmative. (d) Phrase déclarative négative.

7. Approfondissement : L'histoire du français

Le français est une langue romane, issue du latin vulgaire parlé dans les provinces occidentales de l'Empire romain. Son histoire peut être divisée en plusieurs grandes périodes : le latin vulgaire (jusqu'au VIII^e siècle), l'ancien français (IX^e-XIV^e siècle), le moyen français (XIV^e-XV^e siècle), le français classique (XVII^e-XVIII^e siècle) et le français moderne (XIX^e siècle à nos jours). Chaque période a laissé ses traces dans la langue actuelle, notamment dans l'orthographe qui conserve souvent des formes étymologiques correspondant à des prononciations révolues.

L'ancien français, lingua franca des élites intellectuelles médiévales, se caractérisait par une flexion nominale (des cas, comme en latin), une liberté syntaxique plus grande et une phonologie différente de celle du français moderne. C'est à cette époque que se constituent les grandes œuvres de la littérature française médiévale : La Chanson de Roland (XI^e siècle), le Roman de la Rose (XIII^e siècle), les œuvres de Chrétien de Troyes. Le moyen français voit la simplification du système des cas et la fixation progressive de l'ordre sujet-verbe-objet. L'Ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539, signée par François I^{er}, impose le français comme langue officielle des actes administratifs et juridiques, en remplacement du latin. C'est une étape décisive dans l'affirmation du français comme langue nationale.

Le français classique est la période de la codification et de la normativisation. L'Académie française, fondée en 1635 par le Cardinal de Richelieu, se voit confier la mission de fixer la langue française dans un dictionnaire et une grammaire officiels. Cette période coïncide avec le Grand Siècle de la littérature française (Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, Pascal, Bossuet) et voit s'imposer l'idéal du « bon usage » défini par les honnêtes gens de la Cour.

Le français moderne se caractérise par une ouverture aux influences extérieures (néologismes scientifiques, emprunts à l'anglais ou anglicismes, apports des langues régionales et des langues des pays francophones), par une simplification progressive de l'usage oral par rapport aux normes écrites, et par les débats permanents autour de l'évolution de la langue (réforme orthographique, féminisation des noms de métiers, langue inclusive).

8. Tableau récapitulatif des classes grammaticales

Le tableau suivant résume les principales classes grammaticales vues dans ce cours, avec leurs propriétés essentielles et des exemples représentatifs :

- Nom commun : variable en genre et en nombre ; désigne une réalité générique.
Exemples : professeur, université, résultat, difficulté.
- Nom propre : commence par une majuscule ; désigne une réalité particulière.
Exemples : Alger, Voltaire, Ramadan, Méditerranée.
- Déterminant : accompagne le nom ; s'accorde en genre et en nombre avec lui.
Types : articles (défini, indéfini, partitif), possessifs, démonstratifs, indéfinis, numéraux, interrogatifs/exclamatifs.
- Adjectif qualificatif : s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie ; peut être épithète ou attribut.
- Pronom : remplace un groupe nominal ou une proposition déjà mentionné(e).
Types : personnels, relatifs, démonstratifs, possessifs, indéfinis, interrogatifs.
- Verbe : noyau de la proposition ; exprime une action, un état ou un devenir ; se conjugue en temps, mode, personne et nombre.
- Adverbe : mot invariable qui modifie un verbe, un adjectif ou un autre adverbe.
Types : de manière, de temps, de lieu, de quantité, d'affirmation, de négation, de doute.
- Préposition : mot invariable qui introduit un complément et établit un rapport syntaxique ou sémantique. Exemples : à, de, en, par, pour, avec, sans, sous, sur, dans, entre, vers.
- Conjonction de coordination : relie des éléments de même niveau syntaxique.
Les sept : mais, ou, et, donc, or, ni, car (MOEDONIC).

- Conjonction de subordination : intègre une proposition dans une autre.
Exemples : que, parce que, bien que, quand, si, lorsque, afin que.
- Interjection : mot ou groupe de mots invariable exprimant une réaction émotionnelle. Exemples : hélas ! bravo ! zut ! oh !

9. Auto-évaluation : Questionnaire de révision

Répondez aux questions suivantes par écrit avant de consulter le cours. Cette auto-évaluation vous permettra d'identifier vos points forts et vos lacunes.

- Question 1 : Quelle est la différence fondamentale entre un nom propre et un nom commun ? Donnez trois exemples de chaque.
- Question 2 : Quels sont les sept déterminants définis du français ? Quand emploie-t-on l'article partitif ?
- Question 3 : Quelle est la différence entre un adjectif épithète et un adjectif attribut ? Illustrez chaque cas par deux exemples.
- Question 4 : Quels sont les quatre types de phrases selon le mode d'énonciation ? Donnez un exemple de chaque type.
- Question 5 : Quels sont les trois registres de langue ? Dans quel registre doit-on rédiger un devoir universitaire ?
- Question 6 : Citez cinq prépositions et construisez une phrase avec chacune d'elles.
- Question 7 : Quels sont les sept conjonctions de coordination du français ? Construisez une phrase qui en utilise au moins quatre.

Ces questions couvrent l'ensemble des notions abordées dans ce premier cours. Si vous n'arrivez pas à répondre à l'une d'elles, relisez la section correspondante avant de passer au Cours 2.

Cours 2 – Orthographe d'usage et accords grammaticaux de base

1. Introduction

L'orthographe française est souvent décrite comme l'une des plus complexes au monde. Cette complexité tient à la fois à l'histoire de la langue — qui a conservé de nombreuses graphies latines ou grecques malgré l'évolution phonétique — et à la richesse du système d'accords grammaticaux qui gouverne les rapports entre les mots au sein de la phrase. Ce cours se propose d'examiner les principales règles orthographiques d'usage et les mécanismes fondamentaux des accords grammaticaux, en insistant sur les difficultés spécifiques rencontrées par les étudiants arabophones.

Il convient de distinguer dès le départ deux composantes de l'orthographe : l'orthographe d'usage (ou lexicale), qui concerne la manière correcte d'écrire chaque mot individuellement, et l'orthographe grammaticale, qui régit les modifications morphologiques imposées aux mots par leur fonction et leur contexte syntaxique. Ces deux composantes sont complémentaires et toutes deux essentielles à une production écrite irréprochable.

2. L'orthographe d'usage : règles et stratégies

2.1 Les homophones grammaticaux

Les homophones grammaticaux sont des mots qui se prononcent de manière identique mais s'écrivent différemment selon leur nature grammaticale et leur fonction dans la phrase. Leur maîtrise est indispensable car les confusions entre homophones constituent l'une des fautes les plus fréquentes dans les copies d'étudiants.

Les couples les plus courants à maîtriser sont les suivants :

- a / à : « a » est le verbe avoir à la 3ème personne du singulier du présent (remplaçable par « avait »). « à » est une préposition invariable. Exemple : « Il a (avait) rendez-vous à Paris. »
- et / est : « et » est une conjonction de coordination (remplaçable par « et puis »). « est » est le verbe être à la 3ème personne du singulier du présent (remplaçable par « était »). Exemple : « La patience et (et puis) la rigueur sont (étaient) des qualités essentielles. »
- ou / où : « ou » est une conjonction de coordination exprimant une alternative (remplaçable par « ou bien »). « où » est un pronom ou un adverbe relatif de lieu. Exemple : « Où vas-tu ? À la bibliothèque ou au café ? »
- son / sont : « son » est un déterminant possessif (remplaçable par « mon » ou « ton »). « sont » est le verbe être au présent (remplaçable par « étaient »). Exemple : « Ses amis sont (étaient) venus avec son (mon) frère. »
- se / ce : « se » est un pronom réfléchi (remplace un complément du verbe). « ce » est un déterminant démonstratif ou un pronom neutre. Exemple : « Ce livre se lit facilement. »
- ces / ses / c'est / s'est : « ces » est un déterminant démonstratif pluriel. « ses » est un déterminant possessif pluriel. « c'est » est la contraction de « ce » + « est ». « s'est » est la forme du verbe pronominal à la 3ème personne du singulier. Exemple : « C'est lui qui s'est trompé dans ses exercices. Ces erreurs sont fréquentes. »
- leur / leurs : « leur » pronom COI (invariable) ou déterminant possessif singulier. « leurs » est le déterminant possessif pluriel. Exemple : « Je leur ai rendu leurs copies. »
- quant / quand / qu'en : « quant à » signifie « pour ce qui est de ». « quand » est une conjonction temporelle ou interrogative. « qu'en » est la contraction de « que » + « en ». Exemple : « Quand viendras-tu ? Qu'en penses-tu ? Quant à moi, je suis disponible. »

2.2 Quelques règles spécifiques d'orthographe d'usage

Certaines catégories de mots présentent des difficultés orthographiques récurrentes qui méritent une attention particulière :

- Les noms terminés en -eur / -eure / -eurs : « peur » (féminin), « coeur » (masculin), « fleur » (féminin). Il n'existe pas de règle unique et ces graphies doivent être mémorisées.
- Les finales en -ail / -aille : « travail » (masculin) → « travaux » (pluriel irrégulier) ; « médaille » (féminin) → « médailles ».
- Les mots en -tion / -sion : en règle générale, -tion s'emploie pour les mots issus de radicaux latins en -t (« action », « nation », « situation »). -sion s'emploie dans d'autres contextes (« division », « tension », « compréhension »).
- Les mots commençant par ap- / app- : la plupart des mots commençant par ap- devant une consonne s'écrivent avec deux p (« apporter », « appliquer », « approcher »), sauf quelques exceptions (« apercevoir », « apaiser »).

3. Les accords grammaticaux : règles fondamentales

3.1 L'accord en genre du groupe nominal

Dans un groupe nominal (déterminant + nom + adjectif(s)), tous les éléments s'accordent en genre avec le nom noyau. Cette règle, bien que simple dans son principe, pose de nombreuses difficultés pratiques, car le français comporte de nombreuses formes féminines irrégulières.

Règles générales de formation du féminin des adjectifs :

- Règle générale : on ajoute un -e au masculin. grand → grande ; content → contente ; fatigué → fatiguée.
- Adjectifs terminés en -eux : on remplace -eux par -euse. heureux → heureuse ; studieux → studieuse.
- Adjectifs terminés en -er : on remplace -er par -ère. premier → première ; léger → légère.
- Adjectifs terminés en -eur : deux cas. (1) Dérivés d'un verbe → -eure (meilleur → meilleure) ou remplacement par -euse (travailleur → travailleuse). (2) Formes en -teur → -trice (créateur → créatrice).

- Adjectifs à double forme au masculin : beau/bel → belle ; vieux/vieil → vieille ; nouveau/nouvel → nouvelle ; fou/fol → folle ; mou/mol → molle.
- Adjectifs invariables : chaque adjectif de couleur formé d'un nom (marron, orange, crème, lilas) reste invariable. Exception notable : rose, fauve, écarlate, mauve, pourpre s'accordent.

3.2 L'accord en nombre du groupe nominal

Le pluriel du groupe nominal impose un accord en nombre sur tous ses constituants. Les règles de formation du pluriel des noms et des adjectifs sont les suivantes :

- Règle générale : on ajoute un -s au singulier. livre → livres ; grand → grands.
- Noms et adjectifs en -s, -x, -z : invariables au pluriel. voix → voix ; nez → nez ; heureux → heureux.
- Noms en -au, -eau, -eu : prennent généralement -x au pluriel. bateau → bateaux ; jeu → jeux. Exceptions : pneu → pneus ; bleu → bleus.
- Noms en -al : ont généralement un pluriel en -aux. journal → journaux ; animal → animaux. Exceptions : bal → bals ; carnaval → carnivals ; festival → festivals.
- Noms en -ou : prennent généralement -s. clou → clous. Exceptions (7 noms) prennent -x : bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou, pou → bijoux, etc.
- Noms composés : les règles de pluriel sont complexes et dépendent de la nature des composants. Il faut traiter chaque cas individuellement.

3.3 L'accord du verbe avec le sujet

Le verbe s'accorde toujours en personne (1ère, 2ème, 3ème) et en nombre (singulier, pluriel) avec son sujet grammatical. Cette règle, bien que fondamentale, soulève plusieurs questions pratiques :

Cas de sujets coordonnés : lorsque plusieurs sujets sont coordonnés par « et », le verbe se met en général au pluriel. Si les sujets coordonnés par « ou » ou « ni » désignent des choses incompatibles, le verbe peut se mettre au singulier. Si les sujets sont de personnes différentes, le verbe se met à la personne qui inclut les autres (1ère > 2ème > 3ème).

- Exemple 1 : « Marie et Jean travaillent ensemble. » (pluriel, deux sujets coordonnés par « et »)
- Exemple 2 : « Toi et moi partirons ensemble. » (1ère personne du pluriel, car « moi » l'emporte)
- Exemple 3 : « L'un ou l'autre viendra demain. » (singulier, les sujets sont exclusifs)

Cas du sujet éloigné du verbe : lorsque le verbe est éloigné de son sujet (notamment lorsqu'un groupe nominal complexe ou une proposition s'intercale entre eux), il faut identifier avec soin le sujet réel avant d'accorder le verbe.

Cas du sujet collectif : les noms collectifs (« foule », « équipe », « groupe », « ensemble ») au singulier commandent en principe un verbe au singulier, même si leur sens est pluriel. Cependant, l'usage tolère parfois le pluriel lorsqu'on insiste sur la pluralité des éléments composant le collectif.

- Exemple : « La foule des spectateurs envahit (ou envahissent) le stade. »

3.4 L'accord du participe passé

L'accord du participe passé est l'une des règles les plus complexes de la grammaire française. On distingue trois cas principaux :

- Participe passé employé sans auxiliaire (épithète ou attribut) : il s'accorde avec le nom ou pronom auquel il se rapporte, comme un adjectif ordinaire. Exemple : « Une lettre bien rédigée. » / « Les copies corrigées sont sur le bureau. »
- Participe passé employé avec l'auxiliaire être : il s'accorde avec le sujet du verbe. Exemple : « Elle est partie. » / « Ils sont arrivés ensemble. »
- Participe passé employé avec l'auxiliaire avoir : il ne s'accorde pas avec le sujet, mais il s'accorde avec le complément d'objet direct (COD) si celui-ci est placé AVANT le verbe. Exemple : « J'ai lu les livres que tu m'as prêtés. » (« que » = COD antéposé, remplace « les livres » → accord au masculin pluriel : prêtés). / « J'ai lu les livres. » (COD postposé → pas d'accord).

4. Difficultés spécifiques des arabophones

Les étudiants arabophones rencontrent des difficultés spécifiques en orthographe française qui tiennent aux différences structurelles entre les deux langues. Il convient d'en être conscient pour mieux les surmonter :

- L'article défini : l'arabe possède un article défini (al-) mais pas d'article indéfini distinct. Les erreurs d'emploi des articles français (notamment l'omission de l'article ou la confusion entre défini et indéfini) sont fréquentes.
- Le genre grammatical : contrairement à l'arabe classique qui distingue masculin et féminin, le français n'a pas de critère phonologique ou sémantique systématique permettant de déterminer le genre d'un nom. Il doit donc être mémorisé pour chaque mot.
- La marque du pluriel : en arabe, le pluriel est souvent un pluriel « brisé » (modification interne du mot). En français, il est généralement marqué par l'ajout d'un -s ou d'un -x. La difficulté est que cette marque, souvent non prononcée en français oral, doit néanmoins être présente à l'écrit.
- Les accents : l'arabe ne possède pas d'accents graphiques au sens du français. L'omission ou la confusion des accents français est une erreur fréquente.

5. Exercices et corrigés

Exercice 1 : Homophones grammaticaux

Choisissez la forme correcte entre parenthèses et justifiez votre choix :

- (a) Ses/Ces étudiants (ont/on) rendu (leur/leurs) copies.
- (b) (C'est/Sait) lui qui (c'est/s'est) trompé dans (ses/ces) calculs.
- (c) (Quand/Quant) partiras-tu ? (Quand/Quant) à moi, je resterai ici.
- (d) Il (a/à) travaillé dur pour obtenir ce qu'il voulait (ou/où).

Corrigé 1 :

(a) « Ces » (déterminant démonstratif) ; « ont » (verbe avoir, remplaçable par « avaient ») ; « leurs » (déterminant possessif pluriel car plusieurs copies).

(b) « C'est » (pronom neutre + verbe être) ; « s'est » (verbe pronominal, se tromper) ; « ses » (déterminant possessif singulier).

(c) « Quand » (conjonction interrogative) ; « Quant à » (locution prépositionnelle signifiant « pour ce qui est de »).

(d) « a » (verbe avoir, remplaçable par « avait ») ; « ou » (conjonction de coordination, alternative).

Exercice 2 : Accords en genre et en nombre

Accordez correctement les éléments entre crochets :

- (a) Une [jeune] [étudiant] [sérieux] et [travailleur] a obtenu [un] résultat [excellent].
- (b) Les [vieux] [journal] [régional] ont publié [des] [article] [intéressant].
- (c) Ces [beau] [travail] [collectif] témoignent d'[un] [effort] [remarquable].

Corrigé 2 :

(a) Une jeune étudiante sérieuse et travailleuse a obtenu un résultat excellent.

(b) Les vieux journaux régionaux ont publié des articles intéressants.

(c) Ces beaux travaux collectifs témoignent d'un effort remarquable.

Exercice 3 : Accord du participe passé

Accordez les participes passés entre parenthèses et expliquez la règle appliquée :

- (a) Les copies que le professeur a (corriger) sont sur la table.
- (b) Elle s'est (asseoir) près de la fenêtre.
- (c) Nous avons (terminer) les exercices que tu nous avais (donner).

Corrigé 3 :

(a) « corrigées » : participe passé avec avoir ; le COD « que » (remplace « les copies », féminin pluriel) est placé avant → accord au féminin pluriel.

(b) « assise » : participe passé avec être (verbe pronominal) → accord avec le sujet « elle » (féminin singulier).

(c) « terminé » : pas d'accord (COD « les exercices » est postposé) ; « donnés » : participe passé avec avoir ; le COD « que » (remplace « les exercices », masculin pluriel) est antéposé → accord au masculin pluriel.

Exercice 4 : Rédaction surveillée

Rédigez un paragraphe de 6 à 8 lignes décrivant votre université, en veillant à l'orthographe d'usage et aux accords grammaticaux. Révisez votre texte en vous concentrant particulièrement sur les accords des groupes nominaux, les homophones grammaticaux et l'accord du participe passé.

Corrigé 4 :

Réponse libre. L'évaluation portera sur l'absence de fautes d'orthographe d'usage, la correction des accords en genre et en nombre dans les groupes nominaux, la bonne gestion des homophones grammaticaux et l'accord correct des participes passés.

6. Approfondissement : Les accords complexes

6.1 L'accord avec les sujets collectifs et les pourcentages

La grammaire française présente de nombreux cas d'accord « mixtes » ou « flottants » où deux formes sont tolérées selon que l'on met l'accent sur l'unité ou sur la pluralité. En voici les principaux :

- Nom collectif suivi d'un complément pluriel : le verbe peut s'accorder avec le collectif (singulier) ou avec son complément pluriel, selon le sens visé. « Un groupe d'étudiants est venu » (accent sur l'unité) vs « Un groupe d'étudiants sont venus » (accent sur la pluralité). Dans le doute, le singulier est plus sûr.
- Pourcentages et fractions : « 30 % des étudiants ont réussi » (pluriel car le complément est pluriel) mais « 30 % du budget est alloué » (singulier car le complément est singulier). La règle est : le verbe s'accorde avec le complément du nom de quantité.
- « La plupart » : toujours suivi d'un verbe au pluriel. « La plupart des étudiants travaillent régulièrement. »

- « Peu de / beaucoup de / plus d'un » : « Beaucoup d'étudiants ont réussi » (pluriel) ; « Plus d'un étudiant a échoué » (singulier, car l'idée est unitaire).

6.2 La règle des couleurs

L'accord des adjectifs de couleur en français répond à des règles particulières qui méritent une attention spéciale :

- Adjectifs de couleur simples (issus directement d'adjectifs) : s'accordent normalement. Exemples : une robe verte, des yeux bleus, une voiture blanche, des chaussures noires.
- Adjectifs de couleur issus de noms (noms employés comme adjectifs) : invariables. Exemples : des robes orange, des yeux marron, des cravates kaki, des vestes lilas. Exception notable : rose, mauve, fauve, écarlate, pourpre, vermeil s'accordent car ils ont été complètement adjectivisés.
- Adjectifs de couleur composés (deux adjectifs ou adjectif + nom) : invariables. Exemples : des yeux bleu-vert, des cheveux châtain clair, des tissus gris perle.

6.3 Le participe passé des verbes pronominaux

L'accord du participe passé des verbes pronominaux est l'une des règles les plus délicates de l'orthographe grammaticale française. Voici les principes à retenir :

- Si le pronom réfléchi est COD : accord avec le pronom (= avec le sujet). Exemple : « Elle s'est coupée. » (se = elle, COD de couper → féminin singulier). « Ils se sont regardés. » (se = l'un l'autre, COD → masculin pluriel).
- Si le pronom réfléchi est COI : pas d'accord. Exemple : « Elle s'est coupé la main. » (se = COI de couper, la main = COD postposé → pas d'accord). « Ils se sont téléphoné. » (se = COI de téléphoner → pas d'accord).
- Verbes essentiellement pronominaux : accord avec le sujet, quelle que soit la construction. Exemple : « Elles se sont souvenues de lui. » / « Ils se sont enfuis. »

7. Dictée préparée

Le texte suivant sera l'objet d'une dictée au cours de la prochaine séance. Préparez-la en identifiant tous les points d'orthographe délicats (accords, homophones, terminaisons verbales) :

« Ces dernières années, les universités algériennes ont connu une transformation profonde. Des milliers d'étudiantes et d'étudiants, venant des quatre coins du pays, se sont inscrits dans des formations nouvelles et diversifiées. Les professeurs, dont certains ont été formés à l'étranger, ont apporté leur expertise et leur enthousiasme à ces jeunes apprenants. Bien que les ressources matérielles aient parfois fait défaut, la qualité de l'enseignement s'est considérablement améliorée. Ce sont les efforts conjugués de tous les acteurs — enseignants, étudiants et administrateurs — qui ont rendu possible cette belle évolution. »

Points d'orthographe à maîtriser dans cette dictée :

- « Ces dernières années » : déterminant démonstratif + accord de l'adjectif au féminin pluriel.
- « ont connu » : passé composé avec avoir, participe passé invariable (pas de COD antéposé).
- « venant des quatre coins du pays » : participe présent invariable.
- « se sont inscrits » : verbe pronominal, accord avec le sujet (masculin pluriel dominant).
- « dont certains ont été formés » : pronom relatif + passif + accord du participe avec le sujet.
- « aient parfois fait défaut » : subjonctif passé après « bien que » + accord.
- « s'est considérablement améliorée » : pronominal, accord avec le sujet « la qualité » (féminin singulier).
- « Ce sont les efforts conjugués » : accord au pluriel (« ce sont » + sujet pluriel).

Cours 3 – La conjugaison : Les trois groupes et le présent de l'indicatif

1. Introduction

La conjugaison est l'un des piliers fondamentaux de la grammaire française. Elle permet d'exprimer avec précision le temps, le mode, la personne et le nombre d'une action ou d'un état. La richesse du système verbal français — avec ses nombreux temps, modes et formes — constitue à la fois sa force expressive et sa difficulté majeure pour les apprenants. Ce cours se concentre sur la classification des verbes en trois groupes et sur les formes du présent de l'indicatif, temps verbal central autour duquel s'organise l'ensemble du système conjugaison.

Comprendre le système des trois groupes est essentiel, car il permet d'anticiper le comportement d'un verbe inconnu et d'appliquer les terminaisons correctes. Le présent de l'indicatif, quant à lui, est le temps le plus fréquemment utilisé dans la communication quotidienne et sert souvent de référence pour comprendre la formation des autres temps.

2. La classification des verbes : les trois groupes

La grammaire française traditionnelle classe les verbes en trois groupes selon leur infinitif et leur comportement morphologique lors de la conjugaison. Cette classification, bien qu'imparfaite, reste l'outil pédagogique le plus opérationnel pour aborder la conjugaison.

2.1 Le premier groupe : les verbes en -ER

Les verbes du premier groupe sont les plus nombreux en français (environ 90 % des verbes). Ils ont tous leur infinitif en -ER, à l'exception du verbe « aller », qui bien que terminant en -er, est classé dans le troisième groupe en raison de sa conjugaison entièrement irrégulière. La grande majorité des verbes nouveaux

créés dans la langue française (néologismes, emprunts) appartiennent à ce groupe : « googler », « clavarder », « zapper ».

Terminaisons du premier groupe au présent de l'indicatif : -e, -es, -e, -ons, -ez, -ent.

Exemple de conjugaison : « parler » → je parle, tu parles, il/elle/on parle, nous parlons, vous parlez, ils/elles parlent.

Sous-catégories particulières du premier groupe :

- Verbes en -cer (placer, commencer) : le c prend une cédille devant -a et -o pour conserver le son [s] : je commence, nous commençons (mais vous commencez).
- Verbes en -ger (manger, changer) : on insère un -e après le g devant -a et -o pour maintenir le son [ʒ] : je mange, nous mangeons.
- Verbes en -yer (employer, nettoyer) : le y se change en i devant un e muet : j'emploie, il emploie, mais nous employons, vous employez. Pour les verbes en -ayer, les deux formes sont tolérées : je paye ou je paie.
- Verbes en -eler et -eter (appeler, jeter) : doublement de la consonne finale devant un e muet : j'appelle, il appelle, mais nous appelons. Exceptions importantes : geler, acheter, peler → je gèle, j'achète (accent grave au lieu du doublement).
- Verbes en -é + consonne + er (espérer, préférer) : le é devient è devant une syllabe muette finale : j'espère, il espère, mais nous espérons.

2.2 Le deuxième groupe : les verbes en -IR (réguliers)

Les verbes du deuxième groupe se terminent à l'infinitif par -IR et forment leur participe présent (gérondif) avec le suffixe -ISSANT. C'est ce suffixe en -ISS qui caractérise véritablement le deuxième groupe et le distingue des verbes en -IR appartenant au troisième groupe.

Exemples de verbes du 2ème groupe : finir (finissant), choisir (choisissant), réussir (réussissant), obéir (obéissant), rougir (rougissant), vieillir (vieillissant),

grandir (grandissant), bâtir (bâtissant), nourrir (nourrissant), investir (investissant).

Terminaisons du deuxième groupe au présent de l'indicatif : -is, -is, -it, -issons, -issez, -issent.

Exemple de conjugaison : « finir » → je finis, tu finis, il/elle finit, nous finissons, vous finissez, ils/elles finissent.

Attention : certains verbes en -IR ne forment pas leur participe présent en -ISSANT et appartiennent donc au troisième groupe, malgré leur terminaison en -IR. Exemples : venir (venant ≠ venissant), partir (partant), sortir (sortant), courir (courant), servir (servant), dormir (dormant), mentir (mentant). Il faut mémoriser ces verbes irréguliers du 3ème groupe.

2.3 Le troisième groupe : les verbes irréguliers

Le troisième groupe est le groupe « fourre-tout » qui rassemble tous les verbes irréguliers, c'est-à-dire ceux dont la conjugaison ne suit pas les modèles réguliers des deux premiers groupes. Ce groupe comprend :

- Les verbes en -RE : prendre, apprendre, comprendre, rendre, vendre, entendre, descendre, dire, faire, lire, écrire, boire, connaître, conduire, suivre, mettre, battre, etc.
- Les verbes en -OIR : vouloir, pouvoir, devoir, savoir, valoir, falloir, recevoir, apercevoir, etc.
- Les verbes en -IR irréguliers : venir, tenir, partir, sortir, dormir, courir, servir, mentir, sentir, etc.
- Le verbe « aller » : bien qu'en -ER, sa conjugaison est entièrement irrégulière (je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont).

Ces verbes doivent être mémorisés individuellement, car leurs radicaux peuvent changer de manière imprévisible au cours de la conjugaison. Quelques exemples de présent de l'indicatif pour les verbes les plus courants du 3ème groupe :

- être : je suis, tu es, il est, nous sommes, vous êtes, ils sont.
- avoir : j'ai, tu as, il a, nous avons, vous avez, ils ont.

- aller : je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont.
- faire : je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font.
- dire : je dis, tu dis, il dit, nous disons, vous dites, ils disent.
- prendre : je prends, tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent.
- vouloir : je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent.
- pouvoir : je peux, tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent.
- savoir : je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent.
- venir : je viens, tu viens, il vient, nous venons, vous venez, ils viennent.

3. Le présent de l'indicatif : valeurs et emplois

3.1 Le présent actuel

Le présent actuel exprime une action ou un état qui se déroule au moment précis où l'on parle. C'est la valeur la plus intuitive du présent : « Je lis en ce moment. » / « Il pleut dehors. » / « Le professeur explique la leçon. » Ce présent « photographique » ou « instantané » est souvent accompagné d'adverbes de temps tels que : maintenant, en ce moment, actuellement, à présent.

3.2 Le présent de vérité générale

Le présent de vérité générale (aussi appelé présent gnominique) exprime des faits considérés comme des vérités permanentes, universelles ou scientifiques.

Il est très utilisé dans les textes scientifiques, philosophiques et dans les proverbes. Exemples : « La terre tourne autour du soleil. » / « L'eau gèle à zéro degré. » / « La patience est mère de toutes les vertus. » / « L'homme est un animal social. »

3.3 Le présent d'habitude

Le présent d'habitude exprime une action qui se répète régulièrement, une coutume ou une routine. Il est souvent accompagné d'adverbes de fréquence : « Je me lève toujours à six heures du matin. » / « Il mange rarement au restaurant. » / « Nous nous retrouvons chaque vendredi soir. »

3.4 Le présent historique (ou de narration)

Le présent historique est utilisé pour raconter des événements passés en les rendant plus vivants et plus proches du lecteur ou de l'auditeur. Il est souvent employé dans les récits historiques, les biographies et les commentaires sportifs : « En 1830, la France conquiert l'Algérie. »

3.5 Le présent proche (futur et passé)

Le présent peut exprimer un futur imminent ou un passé très récent : « J'arrive dans cinq minutes ! » (futur imminent) / « Je sors à l'instant du bureau du directeur. » (passé récent). Ces emplois sont fréquents à l'oral et dans la langue familière.

4. Les verbes d'état

Les verbes d'état (ou verbes attributifs) méritent une attention particulière car ils fonctionnent différemment des verbes d'action. Ils relient le sujet à un attribut du sujet. Les verbes d'état les plus courants sont : être, paraître, sembler, avoir l'air, devenir, rester, demeurer, passer pour, se révéler, s'avérer. Exemple : « Ce cours semble difficile. » / « Elle devient professeure. » / « Il reste optimiste. »

Après un verbe d'état, l'adjectif ou le nom attribut s'accorde avec le sujet : « Elles semblent fatiguées. » / « Il paraît satisfait. »

5. Exercices et corrigés

Exercice 1 : Conjuguer au présent de l'indicatif

Conjuguez les verbes suivants au présent de l'indicatif pour toutes les personnes. Précisez le groupe de chaque verbe.

– (a) chanter (b) obéir (c) prendre (d) vouloir (e) se lever

Corrigé 1 :

(a) Chanter (1er groupe) : je chante, tu chantes, il/elle chante, nous chantons, vous chantez, ils/elles chantent.

(b) Obéir (2ème groupe) : j'obéis, tu obéis, il obéit, nous obéissons, vous obéissez, ils obéissent.

(c) Prendre (3ème groupe) : je prends, tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent.

(d) Vouloir (3ème groupe) : je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent.

(e) Se lever (1er groupe, pronominal) : je me lève, tu te lèves, il se lève, nous nous levons, vous vous levez, ils se lèvent.

Exercice 2 : Identifier le groupe et la valeur du présent

Identifiez le groupe des verbes soulignés et la valeur du présent employé dans les phrases suivantes :

- (a) Le soleil se lève à l'est. (b) J'arrive ! (c) En 1789, le peuple prend la Bastille. (d) Elle choisit toujours avec soin ses mots. (e) Nous apprend à l'instant que l'examen est reporté.

Corrigé 2 :

(a) « se lève » : 1er groupe → vérité générale. (b) « arrive » : 1er groupe → futur immédiat. (c) « prend » : 3ème groupe → présent historique. (d) « choisit » : 2ème groupe → habitude/répétition. (e) « apprend » : 3ème groupe → passé récent.

Exercice 3 : Corriger les erreurs de conjugaison

Corrigez les erreurs de conjugaison dans les phrases suivantes :

- (a) Nous finissons pas de travailler. (b) Ils prendes le bus chaque matin. (c) Elle se couche tard parce qu'elle lit beaucoup.

Corrigé 3 :

(a) Nous ne finissons pas de travailler (négation manquante + conjugaison correcte). (b) Ils prennent le bus chaque matin (forme correcte du 3ème groupe). (c) Phrase correcte.

Exercice 4 : Rédiger au présent

Rédigez un paragraphe de 8 à 10 lignes décrivant une journée typique d'un étudiant en Licence. Utilisez au moins cinq verbes de groupes différents et veillez à varier les valeurs du présent employé.

Corrigé 4 :

Réponse libre. L'évaluation portera sur la correction des terminaisons selon le groupe du verbe, la variété des verbes employés (différents groupes), la pertinence des valeurs du présent et la cohérence syntaxique des phrases.

6. Le présent de l'indicatif : Approfondissement sur les verbes modaux

Les verbes dits « modaux » ou « semi-auxiliaires » méritent une attention particulière car ils modifient le sens du verbe principal auquel ils sont associés (à l'infinitif). En français, les principaux verbes modaux sont : vouloir, pouvoir, devoir, savoir, falloir (impersonnel). Leur conjugaison au présent est irrégulière et doit être mémorisée.

- Vouloir (désir, intention) : je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent. Emploi : « Je veux comprendre cette règle. » / « Veux-tu bien répéter ? »
- Pouvoir (capacité, permission, possibilité) : je peux, tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent. Emploi : « Elle peut lire le texte sans dictionnaire. » / « Puis-je entrer ? »
- Devoir (obligation, probabilité, nécessité) : je dois, tu dois, il doit, nous devons, vous devez, ils doivent. Emploi : « Vous devez rendre votre devoir vendredi. » / « Il doit être en retard. »
- Savoir (capacité acquise) : je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent. Emploi : « Tu sais nager ? » / « Je ne sais pas répondre à cette question. »
- Falloir (nécessité impersonnelle) : uniquement il faut. Emploi : « Il faut travailler régulièrement. » / « Il faut que vous veniez demain. »

7. Le subjonctif présent : introduction

Bien que le subjonctif soit étudié plus en détail dans les cours de conjugaison avancée, il est important d'en connaître les bases dès maintenant, car il apparaît fréquemment dans des structures importantes que nous avons déjà rencontrées (conjonctions de subordination telles que « bien que », « pour que », « à moins que »...).

Formation du subjonctif présent : pour la plupart des verbes, on prend le radical de la 3ème personne du pluriel du présent de l'indicatif et on ajoute les terminaisons : -e, -es, -e, -ions, -iez, -ent.

- Parler : ils parlent → que je parle, tu parles, il parle, nous parlions, vous parliez, ils parlent.
- Finir : ils finissent → que je finisse, tu finisses, il finisse, nous finissions, vous finissiez, ils finissent.
- Prendre : ils prennent → que je prenne, tu prennes, il prenne, nous prenions, vous preniez, ils prennent.

Verbes irréguliers au subjonctif (à mémoriser absolument) :

- Être : que je sois, tu sois, il soit, nous soyons, vous soyez, ils soient.
- Avoir : que j'aie, tu aies, il ait, nous ayons, vous ayez, ils aient.
- Aller : que j'aille, tu ailles, il aille, nous allions, vous alliez, ils aillent.
- Faire : que je fasse, tu fasses, il fasse, nous fassions, vous fassiez, ils fassent.
- Pouvoir : que je puisse, tu puisses, il puisse, nous puissions, vous puissiez, ils puissent.
- Vouloir : que je veuille, tu veuilles, il veuille, nous voulions, vous vouliez, ils veuillent.
- Savoir : que je sache, tu saches, il sache, nous sachions, vous sachiez, ils sachent.

Emploi du subjonctif : le subjonctif est obligatoirement employé dans les propositions subordonnées introduites par certaines conjonctions exprimant le but (pour que, afin que), la concession (bien que, quoique, encore que), la

condition (à moins que, à condition que, pourvu que), le temps avant l'action (avant que), le souhait, la volonté, le doute, le sentiment ou la nécessité.

8. Exercices complémentaires de conjugaison

Exercice 5 : Le subjonctif présent

Conjuguiez les verbes suivants au subjonctif présent à toutes les personnes :

– (a) venir (b) savoir (c) pouvoir (d) devoir (e) partir

Corrigé 5 :

(a) venir : que je vienne, tu viennes, il vienne, nous venions, vous veniez, ils viennent.

(b) savoir : que je sache, tu saches, il sache, nous sachions, vous sachiez, ils sachent.

(c) pouvoir : que je puisse, tu puisses, il puisse, nous puissions, vous puissiez, ils puissent.

(d) devoir : que je doive, tu doives, il doive, nous devions, vous deviez, ils doivent.

(e) partir : que je parte, tu partes, il parte, nous partions, vous partiez, ils partent.

Exercice 6 : Emploi du subjonctif

Complétez les phrases suivantes avec la forme verbale correcte (indicatif présent ou subjonctif présent) :

– (a) Il est important que vous (comprendre) ces règles.

– (b) Je suis sûr qu'il (venir) demain.

– (c) Bien qu'elle (être) fatiguée, elle continue à travailler.

– (d) Pour que nous (réussir), il faut que nous (travailler) davantage.

Corrigé 6 :

(a) compreniez (subjonctif après « il est important que »). (b) viendra (indicatif futur après « je suis sûr que »). (c) soit (subjonctif après « bien que »). (d) réussissions / travaillions (subjonctif après « pour que » et « il faut que »).

Cours 4 – Usage de l'imparfait et du passé composé

1. Introduction

L'emploi des temps du passé constitue l'une des principales difficultés du français pour les apprenants non francophones. Le système temporel du passé en français est particulièrement riche et nuancé, car il distingue non seulement le moment où se déroule l'action (passé, présent, futur), mais aussi l'aspect de l'action, c'est-à-dire la manière dont elle est envisagée (action achevée ou non, ponctuelle ou répétée, de premier plan ou d'arrière-plan). Ce cours se concentre sur les deux temps du passé les plus fréquemment utilisés dans la langue française contemporaine : l'imparfait et le passé composé.

Ces deux temps ne s'opposent pas de manière absolue : ils se complètent pour construire un récit cohérent et nuancé. Comprendre leur articulation est donc essentiel pour toute production écrite de qualité, qu'il s'agisse d'un récit littéraire, d'un texte journalistique ou d'une narration personnelle.

Il convient de préciser que, dans la langue écrite littéraire et dans les textes historiques, le passé simple est souvent employé à la place du passé composé pour les actions de premier plan. Cependant, dans la langue orale et dans la plupart des textes écrits contemporains, le passé composé remplace le passé simple. Ce cours se concentre sur l'opposition imparfait / passé composé, qui est la plus fondamentale dans le français courant.

2. L'imparfait de l'indicatif

2.1 Formation de l'imparfait

L'imparfait se forme à partir du radical de la première personne du pluriel du présent de l'indicatif (la forme « nous »), auquel on ajoute les terminaisons suivantes : -ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient. Cette règle est quasi universelle : elle s'applique à tous les verbes réguliers et à la quasi-totalité des verbes irréguliers. La seule exception notable est le verbe « être », dont l'imparfait est

formé sur le radical « ét- » : j'étais, tu étais, il était, nous étions, vous étiez, ils étaient.

Exemples de formation :

- Parler : nous parlons → je parlais, tu parlais, il parlait, nous parlions, vous parliez, ils parlaient.
- Finir : nous finissons → je finissais, tu finissais, il finissait, nous finissions, vous finissiez, ils finissaient.
- Prendre : nous prenons → je prenais, tu prenais, il prenait, nous prenions, vous preniez, ils prenaient.
- Faire : nous faisons → je faisais, tu faisais, il faisait, nous faisons, vous faisiez, ils faisaient.
- Avoir : nous avons → j'avais, tu avais, il avait, nous avions, vous aviez, ils avaient.

Cas particulier des verbes en -cer et -ger : à l'imparfait, les formes je, tu, il, ils gardent la cédille ou le e intercalaire : je commençais, je mangeais, mais nous commencions (sans cédille), nous mangions.

2.2 Les valeurs de l'imparfait

L'imparfait exprime plusieurs nuances aspectuelles et temporelles distinctes, qu'il faut bien identifier pour l'utiliser correctement :

- L'imparfait de description (arrière-plan) : c'est la valeur la plus fondamentale dans un récit. L'imparfait peint le décor, décrit l'état des choses, les circonstances dans lesquelles se déroule une action principale. Il sert d'arrière-plan au récit. Exemples : « Le soleil se couchait lentement sur l'horizon. La mer était calme. Les enfants jouaient sur la plage. » Toutes ces actions forment le cadre dans lequel vont s'inscrire les événements principaux.
- L'imparfait d'habitude ou de répétition : l'imparfait exprime une action qui se répétait régulièrement dans le passé, une coutume, une routine passée. Il est souvent accompagné d'adverbes de fréquence. Exemple : « Chaque

matin, il se levait à six heures, préparait son café et lisait le journal pendant une heure. »

- L'imparfait de durée : il exprime une action qui se déroulait sur une période prolongée dans le passé, sans que le début ni la fin ne soient précisés. Exemple : « À cette époque, il vivait à Paris et travaillait dans une petite librairie du Quartier Latin. »
- L'imparfait de simultanéité : il exprime une action qui se déroulait en même temps qu'une autre action passée (souvent exprimée au passé composé). Exemple : « Pendant qu'il lisait, elle préparait le dîner. »
- L'imparfait d'atténuation (ou de politesse) : à l'oral, l'imparfait peut être utilisé pour formuler une demande ou une suggestion de manière plus douce et polie. Exemple : « Je voulais vous demander un renseignement. » (plus poli que « je veux »).

3. Le passé composé

3.1 Formation du passé composé

Le passé composé est un temps composé, formé de deux éléments : l'auxiliaire (être ou avoir) conjugué au présent de l'indicatif, et le participe passé du verbe conjugué. Il est essentiel de choisir le bon auxiliaire, car ce choix conditionne également les règles d'accord du participe passé.

Choix de l'auxiliaire AVOIR (majorité des verbes) : la plupart des verbes se conjuguent avec l'auxiliaire avoir. Exemples : j'ai parlé, j'ai fini, j'ai pris, j'ai fait, j'ai voulu, j'ai pu, j'ai su.

Choix de l'auxiliaire ÊTRE :

- Les verbes pronominaux : se lever → je me suis levé(e). Se souvenir → elle s'est souvenue. Se marier → ils se sont mariés.
- Les verbes de mouvement et de changement d'état intransitifs (mnémotechnique DR MRS VANDERTRAMP) : aller/venir, naître/mourir, arriver/partir, entrer/sortir, monter/descendre, rester/tomber, retourner, passer. Exemples : Je suis allé(e) à la bibliothèque. Elle est née en 1998. Ils sont partis hier soir. Nous sommes restés trois jours.

Rappel sur le participe passé : les participes passés des verbes du 1er groupe se terminent en -é (parlé, chanté, mangé). Ceux des verbes du 2ème groupe se terminent en -i (fini, choisi, réussi). Ceux des verbes du 3ème groupe sont très irréguliers et doivent être mémorisés : pris, fait, dit, mis, écrit, lu, su, pu, voulu, venu, né, mort, etc.

3.2 Les valeurs du passé composé

- L'action passée achevée (premier plan du récit) : le passé composé exprime une action passée qui est considérée comme terminée au moment où l'on parle. C'est le temps des actions qui font avancer le récit : « Soudain, la porte s'est ouverte. Il a regardé autour de lui. Il a reconnu son ami et s'est avancé vers lui. »
- L'action passée avec résultat présent : le passé composé peut souligner la conséquence ou le résultat actuel d'une action passée : « J'ai perdu mes clés. » (sous-entendu : je ne les ai plus maintenant). « Il a fini son travail. » (le travail est terminé, fini).
- La succession d'actions passées : le passé composé est utilisé pour exprimer une série d'actions qui se sont succédées dans le passé : « Il est entré, a salué tout le monde, a posé ses affaires et a commencé à travailler. »

4. L'opposition imparfait / passé composé dans le récit

Dans un récit au passé, l'imparfait et le passé composé jouent des rôles complémentaires et distincts. C'est leur articulation qui donne toute sa texture et sa profondeur à un récit. On peut utiliser la métaphore cinématographique pour illustrer cette opposition :

- Le passé composé = les actions qui font avancer l'intrigue, les événements principaux du récit, les actions ponctuelles et délimitées dans le temps. Ce sont les « coups de théâtre » de la narration. Métaphore : les actions de « premier plan ».
- L'imparfait = le décor, l'ambiance, les circonstances, les états d'âme, les actions de fond, ce qui dure et se répète. Ce sont les éléments qui donnent

de la profondeur et de l'atmosphère au récit. Métaphore : les éléments d' « arrière-plan ».

Exemple illustratif : « Ce soir-là, la nuit était (imparfait : description) tombée tôt sur la ville. Les rues étaient (imparfait : état) désertes et une fine pluie bruinaut (imparfait : action en cours). Soudain, une silhouette a surgi (passé composé : action soudaine) de l'ombre. Elle a traversé (passé composé : action ponctuelle) la rue en courant et a disparu (passé composé : action achevée) au coin de la rue. »

Tableau récapitulatif de l'opposition aspectuelle :

Imparfait → action/état en cours, non délimitée dans le temps, en arrière-plan.

Passé composé → action achevée, délimitée dans le temps, en premier plan.

5. Exercices et corrigés

Exercice 1 : Identifier et justifier le temps employé

Dans le texte suivant, identifiez chaque verbe au passé et justifiez le temps employé (imparfait ou passé composé) :

« Ce matin-là, le ciel était gris et il ventait fort. Fatima se préparait tranquillement pour aller à l'université quand, soudain, son téléphone a sonné. Elle a décroché, a écouté en silence quelques secondes, puis a raccroché sans dire un mot. Elle est restée immobile pendant quelques instants, les yeux dans le vague. »

Corrigé 1 :

« était » (imparfait : description du décor — état du ciel) ; « ventait » (imparfait : description de l'état atmosphérique) ; « se préparait » (imparfait : action en cours au moment des événements) ; « a sonné » (passé composé : événement ponctuel qui interrompt le déroulement) ; « a décroché », « a écouté », « a raccroché » (passé composé : actions successives qui font avancer le récit) ; « est restée » (passé composé : action résultante — elle se retrouve dans un état).

Exercice 2 : Compléter un texte à trous

Complétez le texte suivant en mettant les verbes entre parenthèses au temps correct (imparfait ou passé composé) :

« Hier soir, nous (aller) au cinéma. Le film (commencer) à 20 heures et la salle (être) presque pleine. L'histoire (se passer) dans un pays imaginaire. Les personnages (parler) une langue étrange. Tout à coup, à mi-film, quelqu'un dans la salle (se lever) et (crier) quelque chose d'incompréhensible. Tout le monde (se retourner) et (regarder) avec stupéfaction. »

Corrigé 2 :

« sommes allés » (PC : action passée achevée) ; « commençait » (Imp : heure de début = circonstance) ; « était » (Imp : description de l'état de la salle) ; « se passait » (Imp : description du cadre narratif) ; « parlaient » (Imp : caractéristique des personnages) ; « s'est levé » (PC : action soudaine et ponctuelle) ; « a crié » (PC : action ponctuelle) ; « s'est retourné » (PC : réaction soudaine) ; « a regardé » (PC : action ponctuelle).

Exercice 3 : Production écrite

Rédigez un court récit de 10 à 12 lignes racontant un souvenir d'enfance (réel ou imaginaire). Utilisez correctement l'imparfait pour les descriptions, les habitudes et les circonstances, et le passé composé pour les actions principales qui font avancer le récit.

Corrigé 3 :

Réponse libre. L'évaluation portera sur la cohérence de l'emploi des temps (imparfait vs passé composé), la formation correcte des temps, les accords du participe passé et la qualité de la narration.

6. Le plus-que-parfait et le futur antérieur : introduction

6.1 Le plus-que-parfait

Le plus-que-parfait est un temps composé formé de l'imparfait de l'auxiliaire (être ou avoir) et du participe passé du verbe. Il exprime une action passée qui s'est accomplie avant une autre action passée. C'est donc le « passé du passé ». Il est souvent utilisé en combinaison avec l'imparfait ou le passé composé pour exprimer l'antériorité.

- Formation : auxiliaire à l'imparfait + participe passé.
- Avec avoir : j'avais parlé, tu avais fini, il avait pris, nous avons fait.
- Avec être : j'étais allé(e), tu t'étais levé(e), il était venu, elles étaient parties.

Exemple d'emploi : « Quand je suis arrivé (passé composé), il avait déjà terminé (plus-que-parfait) son repas. » Le plus-que-parfait indique que l'action de terminer le repas est antérieure à l'action d'arriver.

Le plus-que-parfait est également employé dans les propositions conditionnelles de la 3ème hypothèse (irréel du passé) : « Si j'avais su, je serais venu. »

6.2 Le futur simple et le futur antérieur

Le futur simple exprime une action qui se déroulera dans le futur. Il se forme à partir de l'infinitif (pour les verbes en -er et -ir réguliers) ou d'un radical spécifique (pour les verbes irréguliers), auquel on ajoute les terminaisons : -ai, -as, -a, -ons, -ez, -ont.

- Parler : je parlerai, tu parleras, il parlera, nous parlerons, vous parlerez, ils parleront.
- Finir : je finirai, tu finiras, il finira.
- Être : je serai, tu seras, il sera, nous serons, vous serez, ils seront.
- Avoir : j'aurai, tu auras, il aura, nous aurons, vous aurez, ils auront.
- Aller : j'irai, tu iras, il ira, nous irons, vous irez, ils iront.
- Faire : je ferai, tu feras, il fera.
- Venir : je viendrai, tu viendras, il viendra.
- Pouvoir : je pourrai. Vouloir : je voudrai. Savoir : je saurai. Voir : je verrai.

Le futur antérieur exprime une action future qui sera accomplie avant une autre action future. Il se forme avec le futur simple de l'auxiliaire + participe passé : « Quand tu auras terminé tes devoirs, tu pourras regarder la télévision. »

7. Récapitulatif des temps de l'indicatif étudiés

Voici un tableau récapitulatif des cinq temps de l'indicatif abordés dans les Cours 3 et 4, avec leur formation et leurs emplois principaux :

- Présent de l'indicatif : radical + terminaisons propres à chaque groupe. Emplois : action actuelle, habitude, vérité générale, présent historique.
- Imparfait : radical du présent 1ère pers. pluriel + -ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient. Emplois : description, habitude passée, durée, arrière-plan narratif.
- Passé composé : auxiliaire au présent + participe passé. Emplois : action passée achevée, premier plan du récit, succession d'actions.
- Plus-que-parfait : auxiliaire à l'imparfait + participe passé. Emplois : antériorité dans le passé, irréel du passé (condition).
- Futur simple : infinitif (ou radical) + -ai, -as, -a, -ons, -ez, -ont. Emplois : action future, prévision, intention, ordre atténué.
- Futur antérieur : auxiliaire au futur + participe passé. Emplois : action future antérieure à une autre action future.

8. Exercices complémentaires

Exercice 4 : Employer le plus-que-parfait

Réécrivez les phrases suivantes en utilisant le plus-que-parfait pour exprimer l'antériorité :

- (a) Il a commencé avant que j'arrive.
- (b) Tu as mangé et ensuite tu es allé travailler.
- (c) Elle a lu le livre avant d'écrire son commentaire.

Corrigé 4 :

(a) Quand je suis arrivé(e), il avait déjà commencé. (b) Tu avais mangé avant d'aller travailler. (c) Elle avait lu le livre avant d'écrire son commentaire.

Exercice 5 : Conjuguer au futur simple

Conjuguiez les verbes suivants au futur simple à toutes les personnes : (a) devoir (b) voir (c) recevoir (d) courir.

Corrigé 5 :

(a) devoir : je devrai, tu devras, il devra, nous devrons, vous devrez, ils devront.
 (b) voir : je verrai, tu verras, il verra, nous verrons, vous verrez, ils verront. (c)

recevoir : je recevrai, tu recevras, il recevra, nous recevrons, vous recevrez, ils recevront. (d) courir : je courrai, tu courras, il courra, nous courrons, vous courrez, ils courront.

Cours 5 – Syntaxe : La construction de la phrase simple et complexe

1. Introduction

La syntaxe est la branche de la grammaire qui étudie les règles d'organisation des mots et des groupes de mots dans la phrase. La maîtriser, c'est comprendre comment les différents éléments de la langue s'assemblent pour produire des énoncés cohérents, logiques et expressifs. Ce cours présente les structures fondamentales de la phrase française, de la phrase minimale à la phrase complexe à plusieurs propositions enchâssées.

La syntaxe du français présente des différences profondes avec celle de l'arabe, ce qui explique de nombreuses erreurs récurrentes chez les apprenants arabophones. Ces différences touchent notamment à l'ordre des mots dans la phrase, à l'emploi des pronoms relatifs, à la gestion des conjonctions de subordination et à la construction des propositions complexes. Ce cours s'efforcera de pointer ces difficultés spécifiques et de proposer des stratégies pour les surmonter.

2. La phrase simple

2.1 Définition et structure canonique

Une phrase simple est une phrase qui ne contient qu'une seule proposition, c'est-à-dire un seul verbe conjugué. Sa structure canonique (ou de base) est la suivante : Groupe Nominal Sujet (GNS) + Groupe Verbal (GV). Cette structure, appelée aussi structure SVO (Sujet – Verbe – Objet), est la structure la plus fréquente et la plus neutre du français, contrairement à l'arabe dont la structure canonique peut être VSO (Verbe – Sujet – Objet).

Exemples de phrases simples avec identification des constituants :

- « Les étudiants / préparent / leurs examens avec soin. » (GNS / V / COD + CC manière)
- « Le professeur / donne / un cours / à ses élèves. » (GNS / V / COD / COI)
- « Ce livre / est / intéressant. » (GNS / V copule / attribut du sujet)

2.2 Les fonctions syntaxiques

Les fonctions syntaxiques décrivent le rôle que joue chaque constituant de la phrase dans la relation prédicative. Les principales fonctions sont les suivantes :

- Le sujet (S) : il désigne ce dont on parle. Il commande l'accord du verbe. On peut l'identifier en posant la question « Qui est-ce qui... ? » ou « Qu'est-ce qui... ? » devant le verbe.
- Le verbe (V) : il est le noyau de la proposition. Il exprime l'action, l'état ou le devenir du sujet.
- Le complément d'objet direct (COD) : il désigne le participant directement affecté par l'action. Il se construit sans préposition. On l'identifie en posant « Qui ? » ou « Quoi ? » après le verbe : « Il lit [quoi ?] un roman. »
- Le complément d'objet indirect (COI) : il désigne le participant indirectement affecté. Il se construit avec une préposition (à, de). On l'identifie en posant « À qui ? », « À quoi ? », « De qui ? » : « Il parle [à qui ?] à son ami. »
- L'attribut du sujet (AS) : il caractérise ou identifie le sujet à travers un verbe d'état (être, paraître, sembler, devenir, rester...). Il s'accorde avec le sujet : « Elle semble [comment ?] fatiguée. »
- Les compléments circonstanciels (CC) : ils indiquent les circonstances de l'action (lieu, temps, manière, cause, but, condition, concession...). Ils sont généralement mobiles dans la phrase et peuvent souvent être supprimés. On les identifie en posant « Où ? », « Quand ? », « Comment ? », « Pourquoi ? »...

2.3 Les transformations de la phrase de base

La phrase de base peut subir diverses transformations qui modifient sa structure ou son sens sans changer sa nature fondamentale :

- La transformation négative : on encadre le verbe avec « ne...pas », « ne...plus », « ne...jamais », « ne...rien », « ne...personne » : « Il travaille. » → « Il ne travaille pas. »
- La transformation interrogative : on peut former une interrogation par inversion sujet-verbe (« Vient-il ? »), par l'ajout de « est-ce que » (« Est-ce qu'il vient ? ») ou par l'intonation montante à l'oral (« Il vient ? »).
- La transformation passive : le COD de la phrase active devient sujet de la phrase passive ; l'auxiliaire être est ajouté ; le sujet initial devient complément d'agent introduit par « par » : « Le professeur corrige les copies. » → « Les copies sont corrigées par le professeur. »
- La mise en relief : on peut mettre en relief un élément en le disloquant (« Les copies, le professeur les corrige. ») ou en utilisant la tournure « c'est...qui/que » (« C'est le professeur qui corrige les copies. »).

3. La phrase complexe

3.1 Définition

Une phrase complexe est une phrase qui contient plusieurs propositions, c'est-à-dire plusieurs verbes conjugués. Ces propositions peuvent être reliées par des relations de coordination (propositions de même niveau hiérarchique) ou de subordination (une proposition en dépend d'une autre).

3.2 La coordination

La coordination relie deux propositions indépendantes ou principales qui ont un statut syntaxique équivalent. Elle est réalisée par des conjonctions de coordination ou des adverbess de liaison :

- Mais : opposition. « Il travaille dur, mais il ne réussit pas toujours. »
- Ou : alternative. « Tu peux rester ici ou aller à la bibliothèque. »
- Et : addition. « Il a étudié et il a réussi son examen. »
- Donc : conséquence. « Il a beaucoup travaillé, donc il mérite de réussir. »
- Or : opposition logique (souvent dans une argumentation). « Il prétendait tout savoir. Or, il ne connaissait pas les bases. »

- Ni : addition négative. « Elle ne travaille ni ne sort. »
- Car : cause. « Je reste à la maison, car il pleut. »

3.3 La subordination

La subordination intègre une proposition subordonnée (qui dépend) à l'intérieur d'une proposition principale (dont elle dépend). La proposition subordonnée joue une fonction syntaxique dans la proposition principale (sujet, COD, CC, etc.).

Les propositions subordonnées relatives : introduites par un pronom relatif (qui, que, dont, où, lequel, auquel, duquel...), elles complètent un nom ou un pronom de la proposition principale (antécédent). Elles ont la fonction de complément de l'antécédent (ou d'épithète).

- « qui » : représente le sujet de la subordonnée. « L'étudiant [qui travaille] réussira. »
- « que » (ou qu') : représente le COD de la subordonnée. « Le livre [que j'ai lu] était passionnant. »
- « dont » : représente un complément introduit par « de ». « L'auteur [dont je parle] est algérien. »
- « où » : représente un CC de lieu ou de temps. « La ville [où il est né] est au bord de la mer. »

Les propositions subordonnées conjonctives complétives : introduites par la conjonction « que », elles ont généralement la fonction de COD du verbe principal. « Je pense [que ce cours est utile]. » / « Il dit [qu'il reviendra demain]. »

Les propositions subordonnées circonstancielles : elles ont la fonction de CC dans la phrase. On distingue notamment :

- Temps : quand, lorsque, dès que, depuis que, avant que, après que, pendant que...
- Cause : parce que, puisque, comme, vu que, étant donné que...
- Conséquence : si bien que, de sorte que, à tel point que...
- But : pour que, afin que, de peur que...
- Condition : si, à condition que, pourvu que, à moins que...

- Concession/Opposition : bien que, quoique, même si, malgré que...

4. Erreurs syntaxiques fréquentes et corrections

- La phrase sans verbe (anacoluthie) : « *Le professeur qui explique bien la leçon. » → Il manque un verbe principal. Correction : « Le professeur explique bien la leçon. »
- Le pronom relatif mal choisi : « *L'ami que je lui ai parlé. » → « dont » est requis après « parler à ». Correction : « L'ami dont je lui ai parlé. »
- La confusion entre conjonction et pronom relatif : « *Je connais l'étudiant que son père est professeur. » → « dont » est requis pour un complément en « de ». Correction : « Je connais l'étudiant dont le père est professeur. »
- Le calque de la structure arabe : en arabe, la phrase peut commencer par le verbe (VSO). En français, l'ordre SVO est la norme. Éviter : « *A réussi cet étudiant. » → Correction : « Cet étudiant a réussi. »

5. Exercices et corrigés

Exercice 1 : Identifier les constituants de la phrase simple

Pour chaque phrase, identifiez : le sujet (S), le verbe (V), le COD, le COI, l'attribut (A) et les compléments circonstanciels (CC) :

- (a) Hier matin, les étudiants ont rendu leurs copies au professeur.
- (b) Ce texte littéraire semble particulièrement difficile à analyser.
- (c) En hiver, la bibliothèque ferme ses portes à dix-huit heures.

Corrigé 1 :

(a) CC temps : hier matin. S : les étudiants. V : ont rendu. COD : leurs copies. COI : au professeur.

(b) S : Ce texte littéraire. V : semble. A : particulièrement difficile à analyser.

(c) CC temps : En hiver. S : la bibliothèque. V : ferme. COD : ses portes. CC temps : à dix-huit heures.

Exercice 2 : Construire des phrases complexes

Reliez les paires de phrases simples en une phrase complexe en utilisant le subordonnant indiqué entre parenthèses :

- (a) Il travaille beaucoup. Il veut réussir. (parce que)
- (b) Elle a lu un roman. Ce roman était très célèbre. (qui)
- (c) Nous partirons en voyage. Le temps s'améliore. (si)

Corrigé 2 :

- (a) Il travaille beaucoup parce qu'il veut réussir.
- (b) Elle a lu un roman qui était très célèbre.
- (c) Si le temps s'améliore, nous partirons en voyage.

Exercice 3 : Identifier et corriger les erreurs syntaxiques

Corrigez les erreurs syntaxiques dans les phrases suivantes et expliquez la nature de l'erreur :

- (a) *Le professeur que je lui ai donné mon devoir était content.
- (b) *Elle croit que il viendra demain.
- (c) *Bien que il est fatigué, il continue à travailler.

Corrigé 3 :

- (a) Erreur : mauvais choix de pronom relatif. « que » ne convient pas après « donner à quelqu'un ». Correction : « Le professeur à qui j'ai donné mon devoir était content. »
- (b) Erreur : élision manquante. Correction : « Elle croit qu'il viendra demain. »
- (c) Erreur : « bien que » exige le subjonctif. Correction : « Bien qu'il soit fatigué, il continue à travailler. »

5. Les propositions subordonnées au subjonctif

Comme évoqué dans le Cours 3, certaines propositions subordonnées circonstancielles exigent l'emploi du subjonctif dans la proposition subordonnée. C'est le cas notamment avec :

- Les subordonnées de but : « Il étudie pour que sa famille soit fière de lui. » / « Elle parle doucement afin que personne ne l'entende. »

- Les subordonnées de concession : « Bien qu'il soit fatigué, il continue à travailler. » / « Quoique la tâche soit difficile, il ne renonce pas. »
- Les subordonnées de condition négative : « À moins qu'il ne vienne, la réunion sera annulée. » / « Pourvu qu'il fasse beau demain, nous sortirons. »
- Les subordonnées de temps (avec idée d'antériorité) : « Termine tes devoirs avant que ta mère arrive. » / « Je viendrai jusqu'à ce que tu aies fini. »

Il est important de ne pas confondre les conjonctions qui demandent le subjonctif avec celles qui demandent l'indicatif. Voici quelques paires à retenir :

- bien que (+ subjonctif) ≠ même si (+ indicatif) : « Bien qu'il soit malade... » / « Même s'il est malade... »
- avant que (+ subjonctif) ≠ après que (+ indicatif) : « Avant qu'il parte... » / « Après qu'il est parti... »
- pour que (+ subjonctif) ≠ parce que (+ indicatif) : « Pour qu'il comprenne... » / « Parce qu'il comprend... »

6. La phrase nominale et ses emplois

La phrase nominale est une phrase qui ne contient pas de verbe conjugué (ou dont le verbe être est absent). Elle est fréquente dans les titres de journaux, les affiches publicitaires, les slogans, les injonctions rapides et les textes littéraires. Exemples : « Liberté, égalité, fraternité. » (devise nationale française) / « Défense de fumer. » / « Attention, travaux ! » / « Silence ! »

En dehors de ces contextes particuliers, la phrase nominale est à éviter dans les productions académiques, où la phrase verbale (avec un verbe conjugué) est obligatoire.

7. La phrase complexe à plusieurs niveaux de subordination

Une phrase peut comporter plusieurs niveaux de subordination enchâssés les uns dans les autres. Chaque proposition subordonnée est elle-même le siège possible d'une autre subordination. Exemple : « Le professeur pense [que l'étudiant [qui a rédigé ce devoir [dont il a fait l'éloge la semaine dernière]] mérite une mention.] » Cette phrase comporte trois niveaux de subordination : une

complétive, une relative, et une autre relative. Si ce type de construction est courant dans les textes littéraires ou philosophiques complexes, il convient de l'éviter dans les productions académiques courantes où la clarté est prioritaire.

Règle pratique : dans la rédaction académique, limitez-vous à un ou deux niveaux de subordination par phrase. Au-delà, découpez la phrase en deux ou trois phrases distinctes.

8. Exercices complémentaires de syntaxe

Exercice 4 : Reconnaître le type de subordonnée

Identifiez le type de proposition subordonnée (relative, complétive, circonstancielle de cause / temps / concession / but) dans les phrases suivantes

:

- (a) Je suis heureux que tu aies réussi ton examen.
- (b) Il a travaillé toute la nuit parce qu'il voulait rendre un devoir parfait.
- (c) Le texte que nous avons étudié était particulièrement complexe.
- (d) Elle a répété ses explications jusqu'à ce que tout le monde comprenne.
- (e) Bien qu'il pleuve, nous sommes allés nous promener.

Corrigé 4 :

(a) Subordonnée conjonctive complétive (COD de « être heureux que »). (b) Subordonnée circonstancielle de cause (introduite par « parce que »). (c) Subordonnée relative (complétant « le texte », antécédent). (d) Subordonnée circonstancielle de temps avec idée de but (introduite par « jusqu'à ce que »). (e) Subordonnée circonstancielle de concession (introduite par « bien que »).

Cours 6 – La gestion des pronoms personnels et réfléchis

1. Introduction

Les pronoms constituent l'un des mécanismes les plus fondamentaux de la langue française pour assurer la cohésion du discours et éviter les répétitions. En remplaçant des groupes nominaux déjà mentionnés (ou à mentionner), ils permettent de fluidifier l'expression et de maintenir la continuité référentielle tout au long d'un texte. Ce cours se concentre sur deux grandes catégories de pronoms : les pronoms personnels (sujets et compléments) et les pronoms réfléchis, dont l'emploi est à la fois fréquent et source de nombreuses erreurs pour les apprenants.

La complexité du système des pronoms français tient notamment à l'existence de formes distinctes selon la personne, le genre, le nombre et la fonction syntaxique (sujet, COD, COI), ainsi qu'à des règles précises concernant leur position dans la phrase et leur ordre lorsqu'ils se cumulent.

2. Les pronoms personnels sujets

Les pronoms personnels sujets remplacent le groupe nominal sujet d'une phrase et commandent l'accord du verbe. Les formes sont les suivantes :

- 1ère personne du singulier : je (j' devant voyelle ou h muet)
- 2ème personne du singulier : tu (tutoiement)
- 3ème personne du singulier : il (masculin) / elle (féminin) / on (indéfini, valeur de « nous » à l'oral)
- 1ère personne du pluriel : nous (ou « on » à l'oral, qui commande pourtant un verbe au singulier)
- 2ème personne du pluriel : vous (vouvoiement au singulier ou pluriel réel)

- 3ème personne du pluriel : ils (masculin ou mixte) / elles (exclusivement féminin)

Particularités importantes :

- Le pronom « on » : dans la langue courante, « on » remplace fréquemment « nous » : « On va au cinéma ce soir ? » Il peut aussi avoir un sens indéfini (= les gens, tout le monde) : « On dit que le temps va changer. » Bien que « on » soit grammaticalement à la 3ème personne du singulier, il peut, dans le contexte du registre soutenu, être suivi d'un attribut ou d'un participe accordé avec le sens pluriel ou féminin : « On est tous responsables. »
- Le pronom « il » impersonnel : dans des constructions impersonnelles, « il » ne renvoie à aucun référent précis. Exemples : « Il pleut. » / « Il faut travailler. » / « Il est important de comprendre. » / « Il y a trois étudiants absents. »

3. Les pronoms personnels compléments

3.1 Les pronoms COD

Les pronoms COD remplacent un groupe nominal complément d'objet direct. Ils se placent généralement immédiatement avant le verbe dont ils sont COD (avant l'auxiliaire dans les temps composés).

- me / m' : 1ère personne du singulier. « Tu me comprends. » / « Il m'a aidé. »
- te / t' : 2ème personne du singulier. « Je te vois. » / « Elle t'a appelé. »
- le / l' : 3ème personne du singulier masculin. « Je le lis. » / « Il l'a pris. »
- la / l' : 3ème personne du singulier féminin. « Je la connais. » / « Il l'a vue. »
- nous : 1ère personne du pluriel. « Il nous attend. »
- vous : 2ème personne du pluriel. « Je vous appellerai. »
- les : 3ème personne du pluriel. « Je les ai invités. »

Position à l'impératif affirmatif : les pronoms COD se placent APRÈS le verbe et sont liés par un trait d'union. « me » et « te » deviennent « moi » et « toi » : « Écoute-moi ! » / « Regarde-le ! » / « Appelez-nous ! »

3.2 Les pronoms COI

Les pronoms COI remplacent un groupe nominal introduit par la préposition « à » (personnes seulement, pour la plupart).

- me / m' : « Il me parle. » (= à moi)
- te / t' : « Je te téléphonerai. » (= à toi)
- lui : 3ème personne du singulier (masculin et féminin). « Je lui ai donné le livre. » (= à lui / à elle)
- nous : « Il nous a écrit. » (= à nous)
- vous : « Je vous répondrai. » (= à vous)
- leur : 3ème personne du pluriel (masculin et féminin). « Je leur ai expliqué la leçon. » (= à eux / à elles)

Les pronoms « y » et « en » ont également une valeur de COI (et d'autres fonctions) :

- y : remplace un complément de lieu ou un COI introduit par « à » (choses). « J'y pense souvent. » (= à ce problème) / « Elle y va demain. » (= à Paris)
- en : remplace un complément introduit par « de » ou exprime une quantité. « J'en ai besoin. » (= de ce livre) / « Il en a acheté trois. » (= de ces pommes)

3.3 L'ordre des pronoms compléments

Lorsque plusieurs pronoms compléments sont présents devant un verbe, ils doivent respecter l'ordre suivant (de gauche à droite) :

- me / te / se / nous / vous → le / la / les → lui / leur → y → en

Exemples : « Il me le donne. » (me + le) / « Elle le lui a présenté. » (le + lui) / « Tu nous en as parlé. » (nous + en) / « Je le leur ai dit. » (le + leur)

À l'impératif affirmatif, l'ordre est différent : verbe + COD + COI : « Donne-le-moi. » / « Apporte-les-lui. »

4. Les pronoms toniques (ou disjoints)

Les pronoms toniques (moi, toi, lui, elle, nous, vous, eux, elles) s'emploient dans des contextes spécifiques où les pronoms conjoints ne peuvent pas être utilisés :

- Après une préposition : « Il vient avec moi. » / « Je pense à toi. » / « Cette décision dépend d'eux. »
- Dans une mise en relief ou une comparaison : « Moi, je travaille. » / « Elle est plus intelligente que lui. »
- Après « c'est » ou « ce sont » : « C'est moi qui ai dit cela. » / « Ce sont eux les responsables. »
- En apposition ou dans une réponse courte : « Qui a fini ? – Moi ! »

5. Les pronoms réfléchis et les verbes pronominaux

5.1 Les pronoms réfléchis

Les pronoms réfléchis (me, te, se, nous, vous, se) sont utilisés avec les verbes pronominaux. Ils ont la même référence que le sujet du verbe.

Types de verbes pronominaux :

- Réfléchis : le sujet agit sur lui-même. « Je me lave. » / « Tu te regardes dans le miroir. »
- Réciproques : les sujets (pluriels) agissent l'un sur l'autre. « Ils se regardent. » / « Elles se téléphonent souvent. »
- Passifs à sens passif : « Ce livre se lit facilement. » / « Ces erreurs se voient immédiatement. »
- Essentiellement pronominaux : certains verbes ne s'emploient qu'à la forme pronominale. « se souvenir », « se méfier », « s'évanouir », « se repentir », « s'écrier »...

6. Exercices et corrigés

Exercice 1 : Remplacer par le pronom correct

Remplacez les groupes en italique par le pronom complément approprié :

- (a) J'écris une lettre à mes parents.
- (b) Elle achète les journaux chaque matin.
- (c) Nous avons parlé de ce problème à notre directeur.

- (d) Il pense souvent à ses années d'études.

Corrigé 1 :

(a) Je leur écris une lettre. (COI → leur) (b) Elle les achète chaque matin. (COD → les) (c) Nous lui en avons parlé. (COI → lui ; compl. de → en) (d) Il y pense souvent. (compl. « à » + chose → y)

Exercice 2 : Ordre des pronoms

Réécrivez les phrases en remplaçant les groupes nominaux soulignés par les pronoms appropriés et en les plaçant dans le bon ordre :

- (a) Il a donné ce livre à Marie.
- (b) Elle explique la leçon aux étudiants.
- (c) Tu apportes des fleurs à ta mère.

Corrigé 2 :

(a) Il le lui a donné. (b) Elle la leur explique. (c) Tu lui en apportes.

Exercice 3 : Conjuguer les verbes pronominaux

Conjuguez les verbes pronominaux suivants au temps indiqué et accordez le participe passé si nécessaire :

- (a) se lever – présent – elle / nous / ils
- (b) se souvenir – passé composé – je / elles
- (c) se retrouver – imparfait – tu / vous

Corrigé 3 :

(a) Elle se lève / Nous nous levons / Ils se lèvent. (b) Je me suis souvenu(e) / Elles se sont souvenues. (c) Tu te retrouvais / Vous vous retrouviez.

7. Les pronoms démonstratifs et possessifs

7.1 Les pronoms démonstratifs

Les pronoms démonstratifs remplacent un groupe nominal déjà mentionné et le désignent de manière particulière. Les formes sont : celui (masc. sing.), celle (fém. sing.), ceux (masc. plur.), celles (fém. plur.), cela / ça (neutre), ce (neutre).

Ces formes sont souvent renforcées par les particules -ci (proximité) et -là (éloignement) : celui-ci / celui-là.

- Celui, celle, ceux, celles : toujours suivis d'un complément (relatif, de, participe passé). « J'ai pris ce livre, pas celui de la bibliothèque. » / « Ceux qui travaillent bien réussissent. »
- Ce : pronom neutre employé dans la structure « c'est » (voir Cours 7) ou devant les relatifs « qui, que, dont, où » : « ce qui m'intéresse », « ce que je sais », « ce dont j'ai besoin ».
- Cela / ça : renvoient à une idée ou une situation générale. Cela est plus soutenu, ça est courant ou familier. « Cela ne m'étonne pas. » / « Ça ne va pas ! »

7.2 Les pronoms possessifs

Les pronoms possessifs remplacent un groupe nominal en indiquant une relation de possession. Ils s'accordent en genre et en nombre avec le nom qu'ils remplacent (et non avec le possesseur). Formes : le mien, la mienne, les miens, les miennes / le tien, la tienne, les tiens, les tiennes / le sien, la sienne, les siens, les siennes / le nôtre, la nôtre, les nôtres / le vôtre, la vôtre, les vôtres / le leur, la leur, les leurs. Exemple : « Ton livre est sur la table, le mien est dans mon sac. »

Cours 7 – Le rôle de la présentation : C'est vs Il est

1. Introduction

Les tournures présentatives « c'est » et « il est » (ou « elle est ») sont deux structures fondamentales du français qui permettent d'identifier, de définir ou de caractériser une personne, un objet ou une idée. Leur emploi est fréquent dans toutes les situations de communication, mais leur distinction est souvent source de confusion pour les apprenants, notamment pour les arabophones dont la langue maternelle ne possède pas de verbe copule équivalent en contexte nominal.

Ces deux structures ne sont pas interchangeables : elles répondent à des règles grammaticales précises et leur confusion entraîne des erreurs perceptibles par tout locuteur natif. L'objectif de ce cours est de donner à l'étudiant des outils clairs et des critères opérationnels pour choisir entre « c'est » et « il/elle est » dans toutes les situations de communication écrite et orale.

2. La structure « C'est »

2.1 Définition et construction

La structure « c'est » est formée du pronom démonstratif neutre « ce » et du verbe copule « être » à la 3ème personne du singulier. Elle peut être suivie de différents éléments :

- Groupe nominal avec article (défini, indéfini ou partitif) : « C'est un professeur. » / « C'est le directeur. » / « C'est du travail sérieux. »
- Groupe nominal avec adjectif qualificatif antéposé ou postposé : « C'est un excellent cours. » / « C'est une journée magnifique. »
- Pronom tonique : « C'est moi. » / « C'est lui qui a parlé. » / « C'est eux. »
- Nom propre : « C'est Pierre. » / « C'est Alger. »

- Adjectif ou proposition (référence à une idée générale ou une situation) : « C'est intéressant. » / « C'est difficile d'apprendre le français. » / « C'est ce que je pensais. »

2.2 Valeurs et emplois de « c'est »

Identification et définition : « c'est » permet d'identifier ou de définir une personne, un objet, une idée. C'est la réponse naturelle à la question « Qu'est-ce que c'est ? » ou « Qui est-ce ? » : « Qu'est-ce que c'est ? – C'est un dictionnaire. » / « Qui est-ce ? – C'est mon professeur. »

Mise en relief ou emphase (focalisation) : combinée avec les pronoms relatifs « qui » ou « que », la structure « c'est...qui/que » permet de mettre en relief un élément de la phrase : « C'est lui qui a fait cela. » (accent sur l'identité de l'auteur) / « C'est ce livre que j'ai lu. » (accent sur l'objet lu).

Référence à une idée ou une situation (pronom neutre) : quand « ce » renvoie à une idée, une situation ou une proposition entière plutôt qu'à un nom précis, on emploie « c'est » suivi d'un adjectif ou d'une proposition : « Étudier le français, c'est enrichissant. » / « Que tu aies réussi, c'est formidable ! »

Au pluriel : avec un sujet pluriel, la structure devient « ce sont » dans le registre soutenu : « Ce sont des étudiants sérieux. » À l'oral familier, on entend souvent « c'est » même avec un sujet pluriel, mais dans l'écrit académique, « ce sont » est préférable.

3. La structure « Il/Elle est »

3.1 Définition et construction

La structure « il/elle est » (ou au pluriel « ils/elles sont ») est formée d'un pronom personnel sujet (il, elle, ils, elles) et du verbe être. Elle est suivie d'un adjectif ou d'un nom de profession, nationalité, religion, ou titre employé sans article.

- Adjectif attribut : « Il est fatigué. » / « Elle est intelligente. » / « Ils sont contents. »
- Nom de profession sans article : « Elle est médecin. » / « Il est professeur. » / « Elles sont étudiantes. »

- Nationalité sans article : « Il est algérien. » / « Elle est française. » / « Ils sont marocains. »
- Religion sans article : « Il est musulman. » / « Elle est chrétienne. »

3.2 Valeurs et emplois

La structure « il/elle est » est utilisée pour attribuer une propriété permanente ou une appartenance catégorielle à une personne ou une chose déjà identifiée (déjà mentionnée dans le discours ou désignée par le contexte). Le pronom « il » ou « elle » renvoie à un référent déjà connu.

Comparez les deux énoncés suivants : « C'est un médecin célèbre. » (première mention, introduction du référent avec article) / « Il est médecin. » (propriété, appartenance à une catégorie, sans article).

Description ou caractérisation d'une chose (sans référent humain) : « Ce cours est utile. Il est bien structuré et clair. » (le pronom « il » reprend « ce cours »). / « J'ai lu ce livre. Il est passionnant. »

4. Règles pratiques de distinction

Pour choisir correctement entre « c'est » et « il/elle est », on peut appliquer les critères suivants :

- Critère 1 – Présence d'un article ou d'un adjectif avant le nom : si le nom est précédé d'un article (un, une, des, le, la, les) ou d'un adjectif qualificatif, on emploie « c'est ». Exemple : « C'est une belle ville. » / « C'est le meilleur étudiant. »
- Critère 2 – Nom de profession / nationalité / religion sans article : on emploie « il/elle est ». Exemple : « Il est ingénieur. » / « Elle est algérienne. »
- Critère 3 – Référence neutre à une idée, une situation, une proposition : on emploie « c'est » avec un adjectif masculin singulier (valeur neutre). Exemple : « C'est utile. » / « C'est bien. » / « C'est dommage. »
- Critère 4 – Pronom tonique ou nom propre : on emploie « c'est ». Exemple : « C'est moi. » / « C'est Marie. »

- Critère 5 – Reprise d'un référent déjà identifié par un pronom : on emploie « il/elle est » + adjectif ou nom sans article. Exemple : « J'ai rencontré son père. Il est très sympathique. »

5. Cas particuliers et nuances avancées

Quand le nom est accompagné d'une précision qui le distingue, on passe de « il est + nom sans article » à « c'est un/une + nom avec précision » : « Il est professeur. » → « C'est un professeur exceptionnel. » / « Elle est médecin. » → « C'est une médecin très compétente. »

Dans certains cas, les deux structures sont possibles avec des nuances légèrement différentes : « C'est possible. » / « Il est possible que... » (suivi d'une subordonnée). « C'est difficile. » / « Il est difficile de... » (suivi d'un infinitif). La distinction entre ces deux constructions porte sur la nature du sujet (neutre ou proposition infinitive/complétive).

6. Exercices et corrigés

Exercice 1 : Choisir la forme correcte

Complétez avec « c'est / ce sont » ou « il est / elle est / ils sont / elles sont » :

- (a) _____ un étudiant très sérieux qui réussit toujours.
- (b) J'ai vu ta cousine. _____ médecin à l'hôpital universitaire.
- (c) _____ difficile de maîtriser toutes les règles grammaticales.
- (d) _____ eux qui ont organisé la conférence.
- (e) J'ai acheté ce dictionnaire. _____ très complet et bien fait.
- (f) _____ des exercices très utiles pour les étudiants.

Corrigé 1 :

(a) C'est un étudiant... (article indéfini + nom) (b) Elle est médecin (profession sans article, référent déjà connu). (c) C'est difficile (référence neutre à une situation). (d) Ce sont eux (pronom tonique pluriel, registre soutenu). (e) Il est très complet (adjectif, référent déjà connu). (f) Ce sont des exercices (article indéfini pluriel).

Exercice 2 : Corriger les erreurs

Corrigez les erreurs dans les phrases suivantes et expliquez la règle appliquée :

- (a) *Il est un bon professeur.
- (b) *C'est professeur de mathématiques.
- (c) *C'est difficile de parler, il est vrai.

Corrigé 2 :

(a) Erreur : présence de l'article indéfini « un » → on doit employer « c'est ».
Correction : « C'est un bon professeur. »

(b) Erreur : nom de profession sans article → on doit employer « il est ».
Correction : « Il est professeur de mathématiques. »

(c) Pas d'erreur. « C'est difficile » (référence neutre) et « il est vrai » (adjectif) sont tous deux corrects.

Exercice 3 : Rédiger un paragraphe de présentation

Rédigez un paragraphe de 6 à 8 lignes dans lequel vous présentez une personne de votre entourage (sa profession, sa nationalité, ses qualités). Utilisez correctement et de manière variée les structures « c'est », « ce sont », « il/elle est ».

Corrigé 3 :

Réponse libre. L'évaluation portera sur la correction du choix entre « c'est » et « il/elle est », la variété des structures employées et la qualité syntaxique générale du paragraphe.

7. Emplois avancés et nuances de « c'est » et « il est »

7.1 « C'est » dans les structures impersonnelles

Dans les structures impersonnelles, « c'est » peut être suivi d'un adjectif puis d'une proposition infinitive ou complétive :

- C'est + adjectif + de + infinitif : « C'est facile de critiquer. » / « C'est dur de travailler ainsi. »

- C'est + adjectif + que + proposition au subjonctif : « C'est dommage qu'il soit absent. » / « C'est important que vous compreniez cette distinction. »

Comparez avec la structure concurrente « il est + adjectif + de + infinitif / que + subjonctif » qui est plus formelle : « Il est facile de critiquer. » (plus soutenu) / « Il est important que vous compreniez. »

7.2 La mise en relief avec « c'est... qui / que »

La structure « c'est... qui / que » (ou « ce sont... qui / que » au pluriel) permet de mettre en focus n'importe quel constituant de la phrase. « qui » introduit la proposition lorsque l'élément mis en relief est sujet ; « que » est employé dans tous les autres cas (COD, CC...).

- Sujet mis en relief : « C'est lui qui a fait cette erreur. » / « Ce sont les étudiants qui ont organisé l'événement. »
- COD mis en relief : « C'est ce livre que j'ai lu la semaine dernière. »
- CC de lieu mis en relief : « C'est à Alger qu'il est né. »
- CC de temps mis en relief : « C'est en 2022 que l'université a ouvert ce nouveau département. »

Cette structure est fréquente aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Elle appartient au registre courant et n'a pas besoin d'être évitée dans les productions académiques, à condition de ne pas en abuser.

Cours 8 – Enrichissement du vocabulaire et champs lexicaux

1. Introduction

La richesse du vocabulaire est l'un des critères les plus importants dans l'évaluation d'une production écrite académique. Un texte dont le vocabulaire est pauvre, répétitif ou imprécis peine à convaincre, même si sa syntaxe est irréprochable. Inversement, un vocabulaire varié, précis et adapté au registre témoigne d'une maîtrise linguistique qui valorise considérablement toute production. Ce cours aborde les notions fondamentales de champ lexical et de champ sémantique, puis propose des stratégies concrètes et des outils pratiques pour enrichir progressivement son vocabulaire en langue française.

Il est important de souligner que l'enrichissement du vocabulaire est un processus progressif et continu qui demande du temps et de la régularité. Il ne s'agit pas d'accumuler des listes de mots, mais d'apprendre à les employer correctement dans leur contexte, en respectant leurs nuances de sens, leur registre de langue et leurs collocation (combinaisons lexicales usuelles).

2. Le champ lexical

2.1 Définition

Un champ lexical est l'ensemble des mots (appartenant à différentes classes grammaticales : noms, verbes, adjectifs, adverbes) qui se rapportent à un même thème ou à un même domaine de référence. Le champ lexical est le réseau de mots gravitant autour d'une notion centrale.

Exemple du champ lexical de « la guerre » : combat, bataille, armée, soldat, général, ennemi, fusil, canon, blessé, mort, victoire, défaite, paix, tranchée, offensive, capitulation, bombardement, résistance, armistice, territoire, occuper, envahir, défendre, attaquer, vaincre, mourir, héroïque, brutal, ravageur...

2.2 Utilisation du champ lexical dans l'analyse de texte

Dans le cadre de l'analyse littéraire ou du commentaire de texte, identifier le ou les champ(s) lexical(aux) dominant(s) est une démarche analytique fondamentale. Elle permet de dégager les thèmes centraux d'un texte, de comprendre les obsessions ou les préoccupations d'un auteur et d'interpréter les choix stylistiques comme porteurs de sens.

Méthodologie d'identification d'un champ lexical dans un texte : (1) Relever tous les mots qui appartiennent à un même domaine de référence. (2) Classer ces mots par catégories (noms, verbes, adjectifs). (3) Identifier le thème auquel ils renvoient collectivement. (4) Évaluer la densité du champ lexical pour déterminer son importance thématique.

Exemple pratique : dans le poème de Lamartine « Le Lac », on peut identifier un champ lexical dominant du temps (temps, vol, cours, heure, rapides, demeurer, fuir, éternité, moment, flots...) qui illustre le thème central de la fuite inexorable du temps et la nostalgie du poète face à la brièveté du bonheur.

2.3 Champ lexical et registre de langue

Il est important de noter qu'un même thème peut être exprimé par des champs lexicaux appartenant à des registres différents. Par exemple, le thème de « la mort » peut être abordé avec le vocabulaire soutenu (trépas, décès, disparition), le vocabulaire courant (mort, fin, décès) ou le vocabulaire familier ou argotique (claquer, passer l'arme à gauche, casser sa pipe). Le choix du registre dans lequel s'inscrit le champ lexical est lui-même significatif et révélateur de la position de l'auteur ou du locuteur.

3. Le champ sémantique

3.1 Définition et distinction avec le champ lexical

Le champ sémantique d'un mot désigne l'ensemble des significations que ce mot peut prendre selon ses différents contextes d'emploi. C'est la notion de polysémie qui est ici en jeu : un même mot peut avoir plusieurs sens distincts, chacun constituant une composante de son champ sémantique.

Exemple : le mot « bureau » peut désigner (1) un meuble de travail (« Il écrit à son bureau. »), (2) une pièce dédiée au travail (« Son bureau est au deuxième étage. »), (3) une institution ou une organisation (« Le bureau de vote est fermé. ») ou (4) un organe directeur (« Le bureau de l'association s'est réuni. »). Ces quatre significations constituent les quatre composantes du champ sémantique de « bureau ». À ne pas confondre avec le champ lexical (qui regroupe différents mots autour d'un même thème), le champ sémantique porte sur les différents sens d'un même mot.

3.2 La polysémie et le contexte

La polysémie — la propriété qu'a un mot d'avoir plusieurs sens — est une caractéristique fondamentale de toutes les langues naturelles. En français, la très grande majorité des mots courants sont polysémiques. Le contexte (linguistique, situationnel et culturel) permet généralement de lever l'ambiguïté et d'identifier le sens pertinent dans une situation donnée.

Exemple de polysémie résolue par le contexte : « Prendre la fuite » (quitter les lieux rapidement) / « La fuite des cerveaux » (émigration de personnes qualifiées) / « Une fuite de gaz » (échappement de gaz) / « La fuite du temps » (passage inexorable du temps). Dans chaque cas, le contexte détermine sans ambiguïté le sens de « fuite ».

4. Stratégies d'enrichissement du vocabulaire

4.1 La lecture active et diversifiée

La lecture régulière et diversifiée est la stratégie la plus efficace et la plus naturelle pour enrichir son vocabulaire. Elle doit être « active », c'est-à-dire que le lecteur ne se contente pas de survoler le texte, mais s'arrête sur les mots inconnus, cherche à comprendre leur sens à partir du contexte, puis les vérifie dans un dictionnaire. Il est recommandé de lire des textes de genres et de registres variés : romans littéraires, articles de presse, essais scientifiques, textes philosophiques, textes historiques. Chaque genre mobilise un vocabulaire spécifique qui enrichit des zones différentes du lexique.

4.2 Le carnet de vocabulaire

La tenue d'un carnet de vocabulaire personnel est un outil pédagogique très efficace. Chaque mot nouveau relevé est noté avec : sa définition dans le contexte où il a été rencontré, sa classe grammaticale, un exemple d'emploi construit par l'étudiant, ses synonymes et ses antonymes éventuels, et le registre de langue auquel il appartient.

4.3 L'apprentissage par familles de mots

Apprendre les mots en les regroupant par familles (voir Cours 11 sur la dérivation et la composition) permet d'acquérir plusieurs mots simultanément et de comprendre leurs relations morphologiques. Par exemple, connaître le radical « -port- » permet de comprendre et de mémoriser plus facilement : porter, apporter, rapporter, transporter, déporter, exporter, importer, supporter, porteur, portable, portail, port, transport, rapport, etc.

4.4 La pratique de la paraphrase et de la reformulation

Reformuler une idée avec des mots différents est un excellent exercice d'enrichissement lexical. Il s'agit de chercher des équivalents synonymiques, de varier les constructions syntaxiques et d'éviter les répétitions. Cet exercice est particulièrement utile dans la rédaction du résumé de texte (Cours 12), où la reformulation est une compétence centrale.

5. Fiches thématiques de vocabulaire

5.1 Vocabulaire académique transversal

Verbes de discours et d'argumentation essentiels dans le commentaire et la dissertation :

- Affirmer, soutenir, prétendre, avancer, défendre (pour présenter une thèse).
- Infirmer, réfuter, contester, nuancer, tempérer (pour s'opposer ou nuancer).
- Illustrer, exemplifier, démontrer, étayer, corroborer (pour appuyer un argument).
- Conclure, synthétiser, résumer, récapituler, inférer (pour clore une argumentation).

5.2 Connecteurs logiques utiles

- Addition : de plus, en outre, par ailleurs, également, qui plus est, voire.
- Opposition / concession : cependant, néanmoins, toutefois, or, pourtant, malgré cela.
- Cause : en effet, car, parce que, en raison de, du fait que, étant donné que.
- Conséquence : donc, ainsi, par conséquent, c'est pourquoi, de sorte que, si bien que.
- Illustration : par exemple, notamment, c'est le cas de, tel que, ainsi.
- Conclusion : en conclusion, en somme, pour conclure, finalement, en définitive.

6. Exercices et corrigés

Exercice 1 : Identifier le champ lexical

Relevez les mots appartenant au champ lexical de « la ville » dans le texte suivant et classez-les par catégorie grammaticale : « Le métro bondé, les rues animées, les vitrines des boutiques et le bruit des klaxons donnaient à cette métropole une vie trépidante. Les passants pressés se croisaient sur les trottoirs sans se regarder, chacun emporté par le flux urbain. »

Corrigé 1 :

Noms : métro, rues, vitrines, boutiques, klaxons, métropole, passants, trottoirs, flux. Adjectifs : bondé, animées, pressés, urbain. Verbes : se croisaient. Adverbe implicite : trépidante (vie de ville).

Exercice 2 : Enrichir le vocabulaire par le contexte

Proposez trois synonymes de registres différents pour les mots suivants, en précisant le registre (soutenu, courant, familier) : (a) beau / (b) fatigué / (c) manger.

Corrigé 2 :

(a) beau : magnifique (soutenu) / joli (courant) / canon (familier). (b) fatigué : épuisé / las (soutenu) / crevé (familier). (c) manger : se nourrir / consommer (soutenu) / bouffer (familier).

Exercice 3 : Construire un champ lexical

Construisez un champ lexical autour du thème « la lecture » en proposant au moins 15 mots (noms, verbes, adjectifs), puis rédigez un paragraphe de 5 lignes en utilisant au moins 8 de ces mots.

Corrigé 3 :

Champ lexical de la lecture : livre, roman, poème, auteur, lecteur, bibliothèque, page, chapitre, texte, passage, ligne, intrigue, personnage, narration, écriture / lire, parcourir, feuilleter, annoter, comprendre, interpréter, analyser, s'immerger / passionnant, captivant, enrichissant, complexe, accessible. Rédaction libre.

Enrichissement : Textes authentiques et leur analyse

L'étude de courts extraits de textes authentiques est l'un des moyens les plus efficaces pour consolider et enrichir les compétences développées dans ce cours. Voici un extrait d'Albert Camus, tiré de *L'Étranger* (1942), accompagné d'une analyse de son champ lexical et de ses procédés stylistiques :

Aujourd'hui, maman est morte. Ou peut-être hier, je ne sais pas. J'ai reçu un télégramme de l'asile : Mère décédée. Enterrement demain. Sentiments distingués. Cela ne veut rien dire.

Analyse du champ lexical et des procédés stylistiques : On observe un champ lexical de la mort (morte, décédée, enterrement) traité avec une neutralité déconcertante. L'indifférence affective du narrateur (« je ne sais pas », « cela ne veut rien dire ») contraste violemment avec la gravité de l'événement rapporté. La phrase d'ouverture lapidaire (« Aujourd'hui, maman est morte ») est l'une des plus célèbres de la littérature française du XXe siècle : sa brièveté, son absence de ponctuation émotionnelle et l'emploi du mot enfantin « maman » (plutôt que « ma mère ») créent un effet de distanciation qui inaugurerait toute la thématique de l'absurde dans l'œuvre de Camus.

Cet extrait illustre parfaitement comment le lexique et la syntaxe ne sont jamais neutres mais porteurs d'une vision du monde et d'un effet esthétique précis. C'est la leçon fondamentale que tout étudiant en lettres doit retenir de l'ensemble de ses études linguistiques et littéraires.

Vocabulaire thématique : La vie universitaire

Voici un lexique thématique indispensable pour communiquer avec précision dans le contexte universitaire :

- L'administration : faculté, département, département, secrétariat, doyen/doyenne, directeur/directrice, vice-recteur, recteur, service de scolarité, inscription, attestation, relevé de notes, diplôme.
- Les activités pédagogiques : cours magistral, travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP), séminaire, atelier, conférence, exposé, soutenance, jury, stage, mémoire, thèse.
- L'évaluation : examen, devoir sur table, contrôle continu, rattrapage, note, coefficient, moyenne, mention (passable, assez bien, bien, très bien), délibération, résultats.
- Les ressources documentaires : bibliothèque, médiathèque, base de données, revue scientifique, article, ouvrage, manuel, photocopié, références bibliographiques, note de bas de page.
- Le travail personnel : révision, fiche de lecture, résumé, commentaire, dissertation, prise de notes, brouillon, plan, introduction, développement, conclusion, bibliographie.

Exercice de production libre

Exercice 1 : Rédaction longue guidée

En mobilisant l'ensemble des compétences acquises au cours des Cours 1 à 14, rédigez un texte structuré de 200 à 250 mots sur le sujet suivant : « En quoi la maîtrise d'une langue étrangère constitue-t-elle un atout dans la formation universitaire et dans la vie professionnelle ? »

Votre texte devra comprendre : une introduction avec une problématique clairement formulée, deux ou trois paragraphes de développement construits selon la méthode idée/argument/exemple, et une conclusion qui synthétise vos idées et ouvre sur une perspective plus large.

Critères d'évaluation : correction grammaticale et orthographique, richesse et précision du vocabulaire, cohérence syntaxique des phrases, emploi approprié des connecteurs logiques, structure du paragraphe respectée, longueur (200-250 mots).

Corrigé 1 :

Réponse libre. Voici une introduction possible : « Dans un monde universitaire et professionnel de plus en plus mondialisé, la maîtrise d'une langue étrangère n'est plus un simple avantage culturel, mais une compétence stratégique déterminante. Comment la pratique d'une langue seconde — le français en l'occurrence — peut-elle enrichir concrètement la formation universitaire et ouvrir des perspectives professionnelles nouvelles ? Nous verrons successivement les bénéfices cognitifs de l'apprentissage d'une langue étrangère, son apport en termes d'accès aux ressources documentaires et scientifiques, et enfin les débouchés professionnels qu'elle permet d'envisager. »

Cours 9 – Les relations entre les mots : Synonymes et antonymes

1. Introduction

Les relations sémantiques entre les mots constituent un domaine fondamental de la linguistique et de la stylistique. Parmi ces relations, la synonymie (similitude de sens) et l'antonymie (opposition de sens) sont les plus connues et les plus exploitées dans la pratique langagière quotidienne. Les maîtriser permet d'enrichir son expression, d'éviter les répétitions, de nuancer ses propos et de mieux analyser les textes littéraires. Ce cours présente ces deux types de relations de manière approfondie, avec une attention particulière portée aux nuances qui distinguent des synonymes apparemment proches.

La notion de relation sémantique s'inscrit dans le cadre plus large de la sémantique lexicale, qui étudie le sens des mots et les liens qu'ils entretiennent les uns avec les autres dans le système de la langue. Ces relations constituent ce que les linguistes appellent le lexique mental ou le réseau sémantique d'une langue.

2. La synonymie

2.1 Définition

Deux mots (ou deux expressions) sont synonymes lorsqu'ils partagent un sens identique ou très proche, de sorte que l'un peut, dans certains contextes, remplacer l'autre sans modifier le sens fondamental de l'énoncé. Les synonymes appartiennent généralement à la même classe grammaticale : deux noms, deux adjectifs, deux verbes, etc.

Exemples de paires synonymiques courantes : rapide / vite (adverbe) ; rapide / prompt / véloce / alerte (adjectif) ; maison / demeure / logis / habitation (nom) ; commencer / débiter / entamer / entreprendre / initier (verbe) ; content / heureux / ravi / satisfait / comblé (adjectif).

2.2 La synonymie n'est jamais absolue

Un principe fondamental de la linguistique est que la synonymie parfaite ou absolue n'existe pratiquement pas dans les langues naturelles. Il existe toujours entre deux synonymes au moins une nuance qui les distingue, qu'elle porte sur :

- Le registre de langue : « décéder » (soutenu) vs « mourir » (courant) vs « claquer » (familier) / « fatigué » (courant) vs « las » (soutenu) vs « claqué / crevé » (familier).
- L'intensité : « content » (satisfaction modérée) vs « ravi » (satisfaction prononcée) vs « extatique » (satisfaction extrême).
- La connotation (positive, neutre ou négative) : « mince » (neutre) vs « svelte » (positif, élégance) vs « maigre » (légèrement négatif) vs « décharné » (très négatif).
- Le contexte d'emploi (collocations) : « fort » et « puissant » sont synonymes dans certains contextes (« un homme fort / puissant »), mais pas dans d'autres (« une forte odeur » ≠ « *une puissante odeur »).
- L'aspect ou le mode d'action (pour les verbes) : « regarder » (action intentionnelle) vs « voir » (perception non intentionnelle) / « écouter » (intention d'entendre) vs « entendre » (perception passive).

2.3 Les familles synonymiques

Plusieurs mots peuvent former une famille synonymique autour d'une notion centrale. Voici quelques familles synonymiques thématiques particulièrement utiles dans le contexte académique :

- Famille de « dire » : affirmer, déclarer, soutenir, prétendre, alléguer, avancer, formuler, exprimer, énoncer, articuler, préciser, ajouter, concéder, réfuter, contester.
- Famille de « montrer » : démontrer, prouver, illustrer, exemplifier, témoigner de, révéler, mettre en lumière, faire apparaître, attester, corroborer.
- Famille de « penser » : croire, estimer, considérer, juger, supposer, présumer, envisager, concevoir, imaginer, réfléchir, méditer, délibérer.

- Famille de « important » : essentiel, fondamental, capital, primordial, crucial, déterminant, majeur, significatif, considérable, notable, non négligeable.

3. L'antonymie

3.1 Définition

Deux mots sont antonymes lorsqu'ils ont des sens contraires ou opposés. L'antonymie est une relation binaire qui s'exprime entre deux termes situés aux pôles opposés d'un axe sémantique. Exemples : grand / petit ; vrai / faux ; aimer / détester ; lumière / obscurité ; vie / mort ; présent / absent.

3.2 Types d'antonymie

La linguistique distingue plusieurs types d'antonymes selon la nature de l'opposition sémantique :

- Les antonymes complémentaires (ou contradictoires) : ils se définissent par une opposition absolue. Affirmer l'un équivaut à nier l'autre, et il n'existe pas de terme intermédiaire possible. Exemples : vivant / mort (on ne peut pas être « à moitié vivant ») ; présent / absent ; pair / impair ; célibataire / marié.
- Les antonymes gradables (ou contraires) : ils se situent aux extrémités d'un axe gradable. Entre eux, il existe des degrés intermédiaires. Exemples : chaud / froid (il y a tiède, entre les deux) ; grand / petit (il y a moyen, de taille moyenne) ; rapide / lent (il y a des vitesses intermédiaires) ; heureux / malheureux.
- Les antonymes réciproques (ou conversifs) : ils expriment la même relation envisagée de deux points de vue différents. Chacun présuppose l'existence de l'autre. Exemples : donner / recevoir (si A donne à B, alors B reçoit de A) ; acheter / vendre ; enseigner / apprendre ; parent / enfant ; employeur / employé.
- Les antonymes formés par affixation (préfixes négatifs) : un mot et son dérivé négatif par préfixe. Exemples : heureux / malheureux ; possible / impossible ; légal / illégal ; honnête / malhonnête ; compétent / incompétent ; régulier / irrégulier ; lisible / illisible.

3.3 L'antonymie dans les textes

Les antonymes jouent un rôle rhétorique et stylistique important dans les textes littéraires et argumentatifs. La figure de style qui consiste à rapprocher deux termes antonymes dans un même énoncé est l'antithèse. Elle permet de souligner une opposition, de créer un effet de contraste et de dramatiser un propos.

Exemples d'antithèses célèbres : « Je vis, je meurs ; je me brûle et me noie. » (Louise Labé) — opposition vie/mort, brûler/noyer. « Il faut travailler, sinon par goût, au moins par désespoir. » (Baudelaire) — opposition goût/désespoir.

4. Autres relations sémantiques

4.1 L'hyponymie et l'hyponymie

L'hyperonyme est un mot dont le sens englobe celui d'autres mots (les hyponymes). L'hyponyme est un terme plus spécifique, qui est une sous-catégorie de l'hyperonyme. Exemple : « animal » (hyperonyme) → « chien », « chat », « cheval », « poisson » (hyponymes). « Véhicule » (hyperonyme) → « voiture », « camion », « moto », « vélo » (hyponymes).

4.2 La méronymie (partie / tout)

Deux mots sont dans une relation de méronymie lorsque l'un désigne une partie du tout désigné par l'autre. Exemples : « doigt » est un méronyme de « main » / « feuille » est un méronyme d' « arbre » / « chapitre » est un méronyme de « livre ».

5. Exercices et corrigés

Exercice 1 : Trouver des synonymes nuancés

Proposez deux synonymes pour chacun des mots suivants en précisant la nuance qui les distingue (registre, intensité, connotation) : (a) beau / (b) vieux / (c) commencer / (d) difficile / (e) rapidement.

Corrigé 1 :

(a) beau → magnifique (intensité supérieure, registre soutenu) / superbe (admiration forte) / joli (plus modeste). (b) vieux → âgé (neutre, respectueux) / antique (très vieux, pour les objets) / vieillot (péjoratif, démodé). (c) commencer → entamer (idée de progression dans quelque chose) / initier (idée de mise en route officielle, formelle). (d) difficile → ardu (effort intense requis) / complexe (multiplicité des éléments) / délicat (fragilité, précision requise). (e) rapidement → promptement (soutenu) / vivement / dare-dare (familier, très rapidement).

Exercice 2 : Identifier le type d'antonymie

Pour chaque paire d'antonymes, précisez le type d'antonymie (complémentaire, gradable, réciproque ou par affixation) :

– (a) vivant / mort — (b) chaud / froid — (c) acheter / vendre — (d) légal / illégal — (e) heureux / malheureux — (f) présent / absent — (g) prêter / emprunter.

Corrigé 2 :

(a) complémentaire (pas d'intermédiaire). (b) gradable (tiède, entre les deux). (c) réciproque (même relation, deux points de vue). (d) par affixation (préfixe négatif il-). (e) gradable (degrés de bonheur intermédiaires). (f) complémentaire. (g) réciproque.

Exercice 3 : Créer une antithèse

Rédigez trois phrases contenant une antithèse (opposition de deux termes antonymes) et expliquez l'effet produit dans chaque cas.

Corrigé 3 :

Réponse libre. Exemple : « Riche en diplômes mais pauvre en expérience, le jeune ingénieur devait encore beaucoup apprendre. » L'antithèse riche/pauvre souligne le décalage entre la formation théorique et la réalité professionnelle.

Enrichissement : Textes authentiques et leur analyse

Voici un extrait de Victor Hugo, tiré des *Misérables* (1862), accompagné d'une analyse de ses relations synonymiques et antonymiques :

« Il était tombé à terre, il ne pouvait plus se relever. Il avait faim, il avait froid, il avait honte. »

On observe une triple gradation antonymique implicite : la chute physique s'oppose à la dignité perdue, la faim et le froid (besoins du corps) s'opposent à la honte (souffrance de l'âme). Le champ lexical de la privation (tomber, faim, froid, honte) est traité par accumulation asyndétique — sans connecteurs — ce qui renforce l'effet d'écrasement. La répétition de « il avait » crée une anaphore qui installe un rythme implacable, traduisant l'inexorabilité de la misère.

Vocabulaire thématique : Les relations entre les mots

– Synonymie : similitude, équivalence, proximité sémantique, nuance, registre, connotation, interchangeable, paraphrase. – Antonymie : opposition, contraire, contradictoire, gradable, réciproque, antonyme complémentaire. – Relations lexicales : hyperonyme, hyponyme, méronyme, holonyme, polysémie, homonymie, paronymie. – Outils d'analyse : dictionnaire des synonymes, thésaurus, champ sémantique, axe paradigmatique.

Exercice de production libre

Exercice : Rédigez un paragraphe de 80 à 100 mots sur le thème « la liberté et ses limites », en utilisant au moins trois paires d'antonymes et deux gradations synonymiques. Soulignez les antonymes et mettez en italique les gradations.

Corrigé : Réponse libre. L'évaluation portera sur la pertinence des antonymes employés (liberté/contrainte, droit/devoir, individuel/collectif), la cohérence des gradations (libre → affranchi → émancipé ; limite → frontière → barrière → interdiction) et la qualité syntaxique et argumentative du paragraphe.

Cours 10 – Techniques de rédaction de phrases et paragraphes

1. Introduction

La rédaction est la compétence centrale de la communication écrite. Savoir écrire correctement ne suffit pas : encore faut-il savoir organiser ses idées de manière logique et convaincante, construire des phrases variées et bien articulées, et structurer ses développements en paragraphes cohérents. Ce cours présente les techniques fondamentales de la rédaction française, depuis la construction de la phrase jusqu'à l'organisation du paragraphe, en passant par l'emploi des connecteurs logiques et les stratégies d'argumentation de base.

Ces techniques sont indispensables non seulement pour les exercices spécifiques que sont le résumé et le commentaire de texte (abordés dans les Cours 12 et 13), mais pour toute production écrite dans le cadre universitaire : réponses à des questions de cours, fiches de lecture, exposés écrits, etc.

2. Construire des phrases efficaces

2.1 La phrase noyau

Toute phrase bien construite possède un noyau minimal composé d'un sujet et d'un prédicat (verbe). Ce noyau peut être enrichi par des compléments et des expansions, mais il ne doit jamais être obscurci ou dissous dans une accumulation de subordonnées enchâssées. Une phrase trop longue et trop complexe perd en clarté ce qu'elle gagne en développement.

Règle pratique : dans le doute, préférez plusieurs phrases courtes et claires à une phrase unique trop chargée. La clarté prime toujours sur l'élégance syntaxique.

2.2 La variété des structures phrastiques

Une bonne rédaction se caractérise par la variété des structures de phrases employées. Évitez de répéter systématiquement la même structure (sujet-verbe-complément). Alternez :

- Phrase déclarative simple : « La lecture enrichit le vocabulaire. »
- Phrase avec complément circonstanciel en tête : « En lisant régulièrement, on enrichit son vocabulaire. »
- Phrase avec proposition subordonnée relative : « La lecture, qui sollicite l'attention et la mémoire, enrichit le vocabulaire. »
- Phrase avec proposition subordonnée causale : « Parce qu'elle expose à des mots nouveaux, la lecture enrichit le vocabulaire. »
- Phrase avec mis en relief : « C'est par la lecture que l'on enrichit le plus efficacement son vocabulaire. »

2.3 Les erreurs phrastiques à éviter

- La phrase sans verbe conjugué (fragment) : « *Une idée intéressante et stimulante. » → à compléter par un prédicat.
- La phrase interminable sans ponctuation adéquate : éviter les énumérations trop longues ou les propositions subordonnées à cinq niveaux d'enchâssement.
- L'anaphore pronominale ambiguë : « Pierre a rencontré Paul. Il lui a expliqué le problème. » → Qui est « il » ? Qui est « lui » ? Lever l'ambiguïté en répétant le nom ou en restructurant.
- La répétition lexicale inutile : répéter le même mot dans des phrases consécutives sans effet stylistique intentionnel affaiblit le texte. Recourir à des synonymes, des pronoms et des périphrases.

3. Les connecteurs logiques

3.1 Rôle et importance

Les connecteurs logiques (aussi appelés articulateurs ou marqueurs de discours) sont des mots ou des locutions qui établissent explicitement les relations logiques entre les idées. Ils jouent un rôle structurant essentiel dans

tout texte argumentatif ou explicatif et permettent au lecteur de suivre le fil du raisonnement sans effort.

Un texte sans connecteurs logiques est une succession d'idées juxtaposées dont les relations demeurent implicites. Un texte bien articulé, au contraire, rend ces relations explicites et guide le lecteur pas à pas dans le développement de la pensée.

3.2 Tableau des connecteurs par type de relation logique

- Addition (+ cumul d'idées) : et, aussi, de plus, en outre, par ailleurs, également, voire, qui plus est, non seulement...mais aussi, de surcroît.
- Opposition simple (mais) : mais, or, cependant, néanmoins, toutefois, pourtant, en revanche, à l'inverse, au contraire, par contre.
- Concession (bien que + subjonctif) : bien que, quoique, même si, malgré, en dépit de, certes...mais, il est vrai que...cependant.
- Cause (parce que) : parce que, car, puisque, comme, en raison de, du fait que, grâce à (cause positive), à cause de (cause négative).
- Conséquence (donc) : donc, ainsi, par conséquent, c'est pourquoi, de ce fait, aussi (en début de proposition avec inversion), si bien que, de sorte que, à tel point que.
- But (pour que + subjonctif) : pour que, afin que, de façon à ce que, en vue de (+ inf.), pour (+ inf.), afin de (+ inf.).
- Condition (si) : si, à condition que (+ subjonctif), pourvu que (+ subjonctif), en supposant que, à moins que (+ subjonctif).
- Illustration et exemple : par exemple, notamment, c'est le cas de, ainsi, tel que, comme, à titre d'exemple.
- Reformulation et explication : c'est-à-dire, en d'autres termes, autrement dit, soit, à savoir.
- Conclusion et synthèse : en conclusion, en somme, pour conclure, finalement, en définitive, au total, bref, en résumé.

4. La construction d'un paragraphe

4.1 La structure canonique du paragraphe

Un paragraphe bien construit est une unité de sens autonome qui développe une idée unique. Sa structure canonique comprend trois parties :

- La phrase d'amorce (ou topic sentence) : elle énonce l'idée directrice du paragraphe, c'est-à-dire l'idée centrale que le paragraphe va développer. Elle doit être claire, concise et annoncer avec précision ce qui va suivre. Elle répond souvent à la question : « Quelle est l'idée principale de ce paragraphe ? »
- Le développement : il comprend les arguments, les exemples, les citations et les explications qui illustrent et appuient l'idée directrice. Chaque argument doit être accompagné d'une illustration ou d'un exemple concret, lui-même suivi d'une explication de l'exemple (c'est la méthode Idée-Citation-Analyse, développée dans le Cours 13).
- La phrase de clôture (ou phrase de transition) : elle récapitule l'idée développée et / ou fait le lien avec le paragraphe suivant. Elle assure la fluidité de la progression du texte.

4.2 L'unité thématique et la cohérence

Chaque paragraphe ne doit traiter que d'une seule idée. Si plusieurs idées distinctes s'y développent, il faut les séparer en autant de paragraphes que nécessaire. La cohérence interne d'un paragraphe repose sur deux mécanismes complémentaires :

- La cohérence thématique : toutes les phrases du paragraphe doivent contribuer au développement de la même idée directrice. Les digressions ou les développements qui s'éloignent de l'idée centrale affaiblissent la cohérence du paragraphe.
- La cohésion linguistique : la progression du paragraphe doit être assurée par des procédés de reprise (pronoms, synonymes, périphrases nominales) qui assurent la continuité référentielle, et par des connecteurs logiques qui marquent les relations entre les idées.

5. La progression thématique

On appelle « progression thématique » la manière dont un texte avance en distribuant les informations nouvelles et les informations connues. On distingue trois types principaux de progression thématique :

- La progression à thème constant : le même thème (sujet) est repris d'une phrase à l'autre, avec des rhèmes (prédicats) différents. Exemple : « Le lycée offre une formation solide. Il prépare les élèves aux études supérieures. Il développe également l'esprit critique. »
- La progression linéaire : le rhème d'une phrase devient le thème de la phrase suivante. Exemple : « Les étudiants ont travaillé dur. Ce travail acharné leur a permis de réussir. Cette réussite les a encouragés à persévérer. »
- La progression à thème dérivé : les thèmes de plusieurs phrases successives sont tous dérivés d'un thème hyperonymique annoncé au début. Exemple : « La langue française comporte plusieurs registres. Le registre soutenu est utilisé dans les textes académiques. Le registre courant convient à la communication quotidienne. Le registre familier caractérise les échanges informels. »

6. Exercices et corrigés

Exercice 1 : Utiliser des connecteurs logiques

Reliez les paires de phrases suivantes en utilisant un connecteur logique approprié et précisez la relation logique exprimée :

- (a) Le cours est difficile. Les étudiants font des progrès remarquables.
- (b) Il n'a pas lu le texte. Il ne peut pas répondre aux questions.
- (c) Elle veut réussir son examen. Elle révise tous les soirs.

Corrigé 1 :

(a) Bien que le cours soit difficile, les étudiants font des progrès remarquables. (Concession). (b) Puisqu'il n'a pas lu le texte, il ne peut pas répondre aux questions. (Cause). (c) Elle révise tous les soirs afin de réussir son examen. (But).

Exercice 2 : Analyser et améliorer un paragraphe

Lisez le paragraphe suivant. Identifiez ses lacunes (incohérences, absence de connecteurs, répétitions) et rédigez une version améliorée.

« La lecture est importante. La lecture développe le vocabulaire. La lecture développe aussi la culture. La culture est importante pour les études. Les études nécessitent de la culture générale. La lecture est donc utile. »

Corrigé 2 :

Lacunes identifiées : répétition excessive des mots « lecture », « culture », « importante » ; absence de connecteurs logiques ; phrases trop courtes et monotones ; progression thématique incohérente. Version améliorée : « La lecture constitue un outil indispensable à la formation intellectuelle. En exposant régulièrement le lecteur à des mots nouveaux et à des constructions syntaxiques variées, elle enrichit son vocabulaire et affine son sens stylistique. En outre, elle contribue à élargir la culture générale, compétence transversale indispensable à la réussite des études supérieures. Ainsi, pratiquer la lecture de manière régulière et diversifiée est l'une des stratégies les plus efficaces pour progresser académiquement. »

Enrichissement : Textes authentiques et leur analyse

Voici un extrait d'Assia Djebar, tiré de *L'Amour, la fantasia* (1985) :

« *J'écris et je parle français hors de chez moi. À l'intérieur, dans le silence du dedans, une autre langue respire, celle que je n'écris pas.* »

On observe une construction antithétique rigoureuse : dehors/dedans, écrire/ne pas écrire, français/autre langue. La syntaxe elle-même illustre la leçon du cours sur la phrase complexe : deux phrases simples juxtaposées créent une tension que la subordination aurait atténuée. Le connecteur implicite entre les deux phrases est une opposition (« mais »), délibérément absent pour laisser au lecteur le soin de construire la relation logique. Ce texte illustre parfaitement comment la construction de la phrase n'est jamais neutre mais traduit une vision du monde.

Vocabulaire thématique : L'argumentation et la rédaction

– Structurer un texte : plan, partie, sous-partie, transition, fil directeur, cohérence, cohésion, progression. – Argumenter : thèse, antithèse, synthèse, argument,

contre-argument, concession, réfutation, illustration. – Rédiger : amorce, accroche, problématique, annonce du plan, bilan, ouverture, reformulation, paraphrase. – Connecteurs essentiels : en effet, or, cependant, ainsi, par conséquent, certes, néanmoins, en définitive.

Exercice de production libre

Exercice : Rédigez un texte structuré de 150 à 200 mots sur le sujet suivant : « L'écriture est-elle un outil de liberté ou une contrainte ? » Votre texte comprendra une amorce, deux arguments développés selon la méthode I.A. (Idée + Argument/exemple) et une conclusion ouverte.

Corrigé : Réponse libre. L'évaluation portera sur la présence et la qualité de l'amorce, la structure de chaque paragraphe argumentatif, l'emploi des connecteurs logiques, la richesse du vocabulaire et la correction grammaticale.

Cours 11 – La formation des mots : Dérivation et composition

1. Introduction

La morphologie lexicale est la branche de la linguistique qui étudie la structure interne des mots et les procédés par lesquels la langue crée de nouveaux mots à partir d'éléments existants. En français, les principaux procédés de formation des mots sont la dérivation (ajout d'affixes à un radical) et la composition (assemblage de plusieurs mots ou éléments). La connaissance de ces procédés est un outil puissant pour deux raisons complémentaires : d'une part, elle permet de comprendre des mots inconnus en les décomposant ; d'autre part, elle permet d'enrichir son propre vocabulaire en explorant les familles de mots.

La maîtrise de la morphologie lexicale est particulièrement précieuse en contexte académique, où la précision terminologique est primordiale. Être capable d'identifier les éléments constitutifs d'un mot technique permet souvent d'en inférer le sens sans avoir recours au dictionnaire.

2. La dérivation

2.1 La préfixation

La préfixation consiste à ajouter un élément (le préfixe) avant le radical d'un mot pour former un nouveau mot. Le préfixe modifie le sens du mot de base, mais ne change généralement pas sa classe grammaticale.

Les principaux préfixes et leur signification :

- Préfixes de négation : in-, im-, il-, ir-, dé(s)-, mal-, mé(s)-, non-. Exemples : possible → impossible ; honnête → malhonnête ; content → mécontent ; légal → illégal ; régulier → irrégulier ; faire → défaire.

- Préfixes de répétition ou d'intensité : re-, ré-, sur-, super-, ultra-. Exemples : faire → refaire ; vendre → revendre ; dimensionner → surdimensionner ; marché → supermarché ; libéral → ultralibéral.
- Préfixes exprimant l'espace ou le mouvement : pré-, post-, pro-, rétro-, inter-, trans-, extra-, intra-, sous-, sur-. Exemples : histoire → préhistoire ; guerre → postguerre ; national → international / transnational ; ordinaire → extraordinaire.
- Préfixes d'origine grecque ou latine courants dans le vocabulaire scientifique : bio- (vie), geo- (terre), micro- (petit), macro- (grand), poly- (plusieurs), mono- (un seul), télé- (à distance), auto- (soi-même), anthropo- (homme), psycho- (esprit).

2.2 La suffixation

La suffixation consiste à ajouter un élément (le suffixe) après le radical d'un mot. Contrairement au préfixe, le suffixe modifie souvent la classe grammaticale du mot dérivé. Il existe des suffixes nominaux, adjectivaux, verbaux et adverbiaux.

Principaux suffixes nominaux :

- -tion / -sion / -ation : forment des noms d'action ou de résultat d'une action. Exemples : réaliser → réalisation ; comprendre → compréhension ; diviser → division.
- -eur / -eur(e) / -teur / -trice : forment des noms d'agent (qui fait l'action). Exemples : travailler → travailleur ; créer → créateur / créatrice ; diriger → directeur / directrice.
- -ment : forme des noms d'action. Exemples : gouverner → gouvernement ; développer → développement ; enseigner → enseignement.
- -age : forme des noms d'action ou de processus. Exemples : monter → montage ; lancer → lançage ; mariage, jardinage.
- -isme : forme des noms de doctrine, de mouvement ou de pratique. Exemples : réalisme, romantisme, capitalisme, féminisme.
- -iste : forme des noms d'adeptes ou de spécialistes. Exemples : réaliste, capitaliste, linguiste, chimiste.

Principaux suffixes adjectivaux :

- -able / -ible : forme des adjectifs exprimant la possibilité. Exemples : lire → lisible ; réaliser → réalisable ; croire → croyable.
- -eux / -euse : forme des adjectifs à partir de noms. Exemples : douleur → douloureux ; courage → courageux ; mystère → mystérieux.
- -if / -ive : forme des adjectifs exprimant un caractère actif ou potentiel. Exemples : créer → créatif ; naître → natif ; agir → agressif.
- -al / -aux (pluriel) : forme des adjectifs à partir de noms. Exemples : nation → national ; région → régional ; culture → culturel.

Principaux suffixes verbaux :

- -iser / -ifier : forment des verbes à partir de noms ou d'adjectifs. Exemples : réel → réaliser ; clair → clarifier ; simple → simplifier.
- -er / -ir : la grande majorité des verbes néologiques sont créés avec ces suffixes. Exemples : informatique → informatiser ; document → documenter.

Suffixe adverbial :

- -ment : forme des adverbes à partir d'adjectifs féminins. Exemples : lent → lentement ; rapide → rapidement ; clair → clairement.

3. La composition

3.1 La composition native

La composition native consiste à assembler deux ou plusieurs mots français existants pour former un nouveau mot. Les mots composés peuvent être graphiquement soudés (portemanteau), liés par un trait d'union (arc-en-ciel), ou séparés (pomme de terre). Leur sens est souvent différent de la somme des sens de leurs composants.

- Nom + Nom : choucroute (chou + croûte), vinaigre (vin + aigre).
- Verbe + Nom (COD) : porte-monnaie, tire-bouchon, coupe-vent, garde-manger.
- Nom + Adjectif : coffre-fort, rouge-gorge, court-circuit.

- Adjectif + Nom : basse-cour, haute-fidélité, libre-échange.
- Adverbe + Participe passé : bien-aimé, mal-aimé, haut-parleur.

3.2 La composition savante (éléments gréco-latins)

De nombreux mots français sont formés à partir d'éléments gréco-latins qui ne sont pas des mots autonomes en français mais qui sont productifs. Ces éléments sont particulièrement fréquents dans le vocabulaire scientifique et technique.

- Éléments grecs : anthropo- (homme : anthropologie), bio- (vie : biologie), chrono- (temps : chronologie), dermo- (peau : dermatologie), grapho- (écriture : graphologie), logo- (discours : logopédie), micro- (petit : microphone), photo- (lumière : photographie), tele- (loin : télévision), zoo- (animal : zoologie).
- Éléments latins : aqua- (eau : aquarelle), audio- (entendre : audiovisuel), multi- (plusieurs : multimédia), omni- (tout : omnivore), uni- (un : uniforme), vice- (à la place de : vice-président).

4. La troncation et le sigle

- La troncation (apocope) : consiste à supprimer la partie finale d'un mot.
Exemples : cinématographe → cinéma → ciné ; professeur → prof ; automobile → auto ; faculté → fac ; sympathique → sympa.
- Le sigle et l'acronyme : le sigle est formé des initiales de plusieurs mots.
Exemple : ONU (Organisation des Nations Unies), SIDA (Syndrome d'ImmunoDéficiency Acquis). L'acronyme est un sigle qui se prononce comme un mot ordinaire (SIDA, OTAN, OPEP).

5. Exercices et corrigés

Exercice 1 : Analyser la formation des mots

Décomposez les mots suivants en identifiant le radical, le(s) préfixe(s) et le(s) suffixe(s), puis donnez leur sens :

- (a) incompréhensible (b) irresponsabilité (c) préhistorique (d) internationalement (e) désobéissance

Corrigé 1 :

(a) in- (négatif) + compreh- (radical latin : saisir) + -ible (adjectif de possibilité) + -ment → ce qui ne peut pas être compris. (b) ir- (négatif) + responsab- + -il(it)é (nominalisation) → absence de responsabilité. (c) pré- (avant) + histor- + -ique (adjectif) → relatif à ce qui précède l'histoire. (d) inter- (entre) + nation- + -al + -ement (adverbe) → entre les nations, de façon internationale. (e) dés- (privation) + obé- + -ance (nominalisation) → refus d'obéir.

Exercice 2 : Former des mots dérivés

À partir des mots de base suivants, formez des dérivés en utilisant des préfixes et des suffixes variés. Précisez la classe grammaticale de chaque dérivé :

– (a) travail (nom) (b) créer (verbe) (c) juste (adjectif) (d) lire (verbe)

Corrigé 2 :

(a) travail : travailler (v), travailleur/se (n), travaillant (adj), retravailler (v), supertravail (n argotique). (b) créer : création (n), créateur/trice (n), créatif (adj), créativement (adv), recréer (v). (c) juste : justement (adv), justice (n), justifier (v), justifiable (adj), injuste (adj), injustice (n), injustement (adv). (d) lire : lecture (n), lecteur/trice (n), lisible (adj), illisible (adj), relire (v), lisant (adj).

Enrichissement : Textes authentiques et leur analyse

Voici un extrait de Mohammed Dib, tiré de *La Grande Maison* (1952) :

« *Les mots lui manquaient. Non pas qu'il fût illettré — il avait été à l'école — mais les mots de cette langue-là glissaient entre ses doigts comme du sable.* »

Sur le plan morphologique, cet extrait est particulièrement riche. Le mot « illettré » illustre la préfixation négative (in- → il- devant l, pour des raisons euphoniques) appliquée au radical « lettré » (lui-même dérivé de « lettre » par suffixation en -é). La métaphore finale (les mots glissent comme du sable) personnifie les mots en leur donnant une matérialité physique. On remarque également le dérivé « langue-là » — construction déictique — qui signale la distance affective du personnage vis-à-vis du français, langue apprise mais non intégrée. Ce texte illustre que la formation des mots n'est pas qu'un exercice grammatical : elle porte des enjeux identitaires et culturels profonds.

Vocabulaire thématique : La morphologie et le lexique savant

– Morphologie : radical, affixe, préfixe, suffixe, infixe, morphème, dérivation, composition, troncation. – Famille de mots : base, dérivé, composé, néologisme, archaïsme, emprunt, calque. – Vocabulaire savant : étymologie, latin, grec, racine, lexème, sémème, paradigme morphologique. – Procédés courants : siglaison (ONU, SIDA), acronymie, abréviation, télescopage (franglais = français + anglais).

Exercice de production libre

Exercice : Choisissez un domaine scientifique qui vous intéresse (médecine, informatique, environnement, économie) et constituez un glossaire de 10 termes techniques appartenant à ce domaine. Pour chaque terme, décomposez-le en ses éléments morphologiques (préfixe, radical, suffixe) et expliquez son sens à partir de cette décomposition.

Corrigé : Réponse libre. Exemple pour le domaine médical : « cardiologue » → cardio- (cœur, grec kardia) + -logue (spécialiste, grec logos) → spécialiste du cœur. L'évaluation portera sur la pertinence de la décomposition morphologique et la clarté des définitions proposées.

Cours 12 – Méthodologie du résumé de texte

1. Introduction

Le résumé de texte est un exercice académique fondamental qui consiste à réduire un texte à une fraction de sa longueur initiale (généralement un tiers ou un quart), en conservant fidèlement les idées essentielles de l'auteur, sans y ajouter ni en retrancher des informations, et sans y introduire des opinions personnelles. C'est un exercice simultanément de compréhension (il faut avoir parfaitement saisi le sens du texte), de sélection (il faut distinguer l'essentiel de l'accessoire), et de reformulation (il faut exprimer ces idées essentielles avec ses propres mots et dans un style clair et concis).

Dans le cadre de la formation universitaire, le résumé est une compétence transversale qui sera sollicitée dans de nombreuses situations : résumer un article scientifique pour une bibliographie annotée, condenser une œuvre littéraire pour en rendre compte, synthétiser les arguments d'un auteur pour les discuter. Il est aussi une préparation directe à l'exercice de la dissertation et du commentaire, qui nécessitent tous deux une parfaite compréhension des textes abordés.

2. Caractéristiques fondamentales du résumé

2.1 La concision

La concision est la qualité première du résumé. Réduire un texte à un quart de sa longueur initiale, c'est supprimer les trois quarts du texte de départ. Cela implique nécessairement d'éliminer tout ce qui est secondaire : les exemples illustratifs, les citations d'appui, les détails anecdotiques, les développements accessoires, les répétitions, les reformulations internes à l'auteur. Seuls doivent subsister la thèse principale et les arguments essentiels qui la soutiennent.

Il est important de ne pas confondre concision et ellipse : le résumé doit rester compréhensible de manière autonome, sans que le lecteur ait besoin de se

référer au texte original. Une phrase trop elliptique qui n'a de sens que si l'on connaît le texte de départ est un défaut de rédaction.

2.2 La fidélité

Le résumé doit rendre fidèlement la pensée de l'auteur, sans la trahir, sans l'amplifier, sans la minimiser et surtout sans y introduire des éléments qui n'y figurent pas. Toute déviation par rapport à la pensée originelle de l'auteur constitue une infidélité au texte, qui est sanctionnée dans les évaluations académiques.

La règle d'or : le lecteur du résumé doit pouvoir se faire une idée exacte de la pensée de l'auteur du texte original sans avoir lu celui-ci. Si le résumé laisse de côté un argument essentiel, ou s'il déforme une idée de l'auteur, il est infidèle.

2.3 L'objectivité

Le résumé est un exercice strictement objectif. L'opinion personnelle du rédacteur du résumé n'y a aucune place. Il ne s'agit pas de dire si l'on est d'accord avec l'auteur, si l'on trouve ses arguments convaincants ou son style agréable. Il s'agit uniquement de restituer sa pensée. L'usage de la première personne (« je pense que... », « à mon avis... ») est totalement proscrit dans un résumé.

2.4 La reformulation

Le résumé ne doit pas reproduire les phrases du texte original telles quelles. Il doit les reformuler, c'est-à-dire les exprimer différemment, avec d'autres mots, d'autres constructions syntaxiques, tout en conservant le sens original. La reformulation est la preuve que le résumeur a réellement compris le texte, et non qu'il s'est contenté de le recopier ou de le copier-coller de manière fragmentée.

Techniques de reformulation : la nominalisation (transformer une phrase verbale en groupe nominal : « L'auteur affirme que la technologie est dangereuse. » → « Le danger de la technologie. »), la paraphrase synonymique (remplacer des mots par leurs synonymes), la restructuration syntaxique (changer l'ordre des éléments ou la structure de la phrase).

3. Méthodologie pas à pas

Étape 1 : Lecture globale et identification du type de texte

Avant toute analyse détaillée, lisez le texte une première fois dans son intégralité sans vous arrêter. L'objectif est d'identifier : le thème général du texte, le type de texte (argumentatif, narratif, descriptif, injonctif, informatif), le ton général de l'auteur (positif, négatif, nuancé, ironique) et la structure générale (introduction / développement / conclusion).

Étape 2 : Lecture analytique et sélection des idées

Relisez le texte une deuxième fois, crayon en main. Cette fois-ci, l'objectif est d'identifier et de hiérarchiser les informations. Soulignez ou notez dans la marge : la thèse principale (l'idée centrale défendue par l'auteur), les arguments principaux qui soutiennent cette thèse et les exemples ou illustrations (à éliminer dans le résumé).

Distinguez : les phrases qui contiennent une idée nouvelle (à retenir) des phrases qui reformulent une idée déjà dite (à éliminer), des phrases qui illustrent ou exemplifient une idée (à éliminer) et des phrases de transition ou de liaison (à conserver si elles portent une idée, à éliminer sinon).

Étape 3 : Rédaction du résumé

Rédigez le résumé en vous fondant sur vos notes, sans regarder le texte original. Cela vous force à reformuler naturellement plutôt qu'à recopier. Respectez l'ordre des idées du texte original. Utilisez des connecteurs logiques pour assurer la cohésion. Vérifiez la longueur : si votre résumé est trop long, supprimez des détails ; s'il est trop court, vérifiez que vous n'avez pas omis un argument essentiel.

Étape 4 : Relecture et révision

Relisez votre résumé en vous posant les questions suivantes : Ai-je respecté la longueur demandée ? Les idées essentielles du texte sont-elles toutes présentes ? Ai-je introduit des éléments qui ne figuraient pas dans le texte original ? Ai-je utilisé mes propres mots, ou ai-je recopié des phrases du texte ? Mon résumé

est-il compréhensible de manière autonome ? Ai-je vérifié l'orthographe et la syntaxe ?

4. Les erreurs à éviter dans le résumé

- Erreur 1 – Résumer sans réduire : garder des exemples, des anecdotes et des détails inutiles. Le résumé reste trop proche de la longueur du texte original.
- Erreur 2 – Introduire son opinion : utiliser « je pense », « à mon avis », « je trouve que... ». Le résumé doit rendre la pensée de l'auteur, non celle du résumeur.
- Erreur 3 – Recopier des phrases entières du texte original : c'est de la copie, pas du résumé. La reformulation est indispensable.
- Erreur 4 – Trahir la pensée de l'auteur : déformer un argument, minimiser une nuance, modifier la conclusion de l'auteur.
- Erreur 5 – Résumer uniquement le début du texte : certains étudiants résumant consciencieusement les premières lignes et négligent la suite. Le résumé doit couvrir l'intégralité du texte.

5. Exemples et exercices

Texte support :

« La technologie moderne transforme profondément nos modes de vie. Elle facilite la communication, permet l'accès à l'information et offre de nouvelles possibilités dans le domaine du travail. Mais elle comporte aussi des risques : isolement social, dépendance aux écrans, atteinte à la vie privée, désinformation à grande échelle. Il ne s'agit pas de rejeter la technologie en bloc, ce qui serait à la fois vain et réactionnaire, mais de l'utiliser avec discernement et esprit critique, en gardant constamment à l'esprit que l'homme doit rester maître de ses outils et non l'inverse. »

Exercice 1 : Résumé au quart

Réduisez le texte ci-dessus à un quart de sa longueur (le texte comporte environ 100 mots ; le résumé doit donc faire environ 25 mots).

Corrigé 1 :

« La technologie facilite la vie mais présente aussi des risques réels. Son usage doit donc être discerné et critique, afin que l'homme en garde le contrôle. » (24 mots)

Exercice 2 : Identifier les erreurs dans un résumé

Le résumé suivant comporte plusieurs erreurs. Identifiez-les et proposez une version corrigée : « À mon avis, l'auteur a raison de dire que la technologie est dangereuse. Il parle des risques de la technologie, comme l'isolement. Je pense qu'on devrait l'utiliser avec discernement. »

Corrigé 2 :

Erreurs identifiées : (1) « À mon avis » et « je pense que » : introduction d'une opinion personnelle, proscrite dans le résumé. (2) « l'auteur a raison » : jugement de valeur. (3) Un seul risque mentionné (isolement) alors que le texte en cite plusieurs. (4) La nuance importante (« ni rejeter, ni accepter sans esprit critique ») est absente. Version corrigée : « Si la technologie facilite incontestablement la vie quotidienne, elle engendre aussi des risques multiples. Son utilisation doit donc être guidée par le discernement et l'esprit critique. » (26 mots)

Enrichissement : Textes authentiques et leur analyse

Voici un extrait de Malek Haddad, tiré de *Je t'offrirai une gazelle* (1959), accompagné d'un résumé modèle :

« Nous sommes des écrivains qui n'écrivons pas dans notre langue. Nous sommes des exilés de l'intérieur. La langue française est notre exil. Mais un exil que nous avons choisi parce qu'on ne nous en a pas laissé d'autre. »

Résumé modèle : Les écrivains algériens francophones vivent une contradiction douloureuse : le français, langue d'écriture choisie par nécessité, constitue simultanément une forme d'exil identitaire. (28 mots)

Analyse du résumé : Le résumé conserve les deux idées essentielles — l'écriture en langue étrangère et son caractère d'exil contraint — en les fusionnant en une seule phrase. Il reformule entièrement sans copier et reste objectif. L'adverbe « simultanément » remplace l'antithèse « mais » du texte original tout en conservant la tension logique.

Vocabulaire thématique : Le résumé et la reformulation

– Opérations du résumé : sélectionner, hiérarchiser, supprimer, fusionner, reformuler, condenser, synthétiser. – Qualités requises : concision, fidélité, objectivité, neutralité, clarté, autonomie du texte produit. – Erreurs à éviter : paraphrase, copie, ajout, opinion personnelle, omission d'une idée essentielle. – Indicateurs de reformulation : c'est-à-dire, autrement dit, en d'autres termes, soit, à savoir.

Exercice de production libre

Exercice : Résumez le texte suivant au quart de sa longueur en respectant scrupuleusement les quatre critères fondamentaux : « *Le livre est menacé. Non par le numérique en lui-même, mais par la fragmentation de l'attention qu'il engendre. Lire un roman exige une concentration soutenue, une disponibilité au temps long que les réseaux sociaux ont considérablement érodée. Pourtant, des études récentes montrent que les jeunes qui lisent régulièrement développent une capacité d'empathie et un sens critique supérieurs à ceux qui ne lisent pas. Le livre résiste donc, mais il doit désormais conquérir une attention que rien ne lui garantit plus automatiquement.* » (environ 90 mots → résumé de 22-23 mots)

Corrigé : « Si le numérique fragmente l'attention nécessaire à la lecture, les bénéfices cognitifs et empathiques de celle-ci restent attestés, contraignant le livre à reconquérir son lectorat. » (26 mots)

Cours 13 – Méthodologie du commentaire de texte

1. Introduction

Le commentaire de texte est l'exercice d'analyse littéraire par excellence dans l'enseignement supérieur français et francophone. Contrairement au résumé, qui vise à restituer le contenu d'un texte, le commentaire vise à analyser la forme et le fond, à montrer comment un texte produit du sens, quels procédés d'écriture l'auteur mobilise et quelle portée — littéraire, philosophique, culturelle, historique — peut être attribuée à cette œuvre. C'est un exercice qui mobilise des compétences multiples : compréhension approfondie, sensibilité littéraire, maîtrise de la langue, esprit analytique et capacité d'argumentation.

Le commentaire de texte ne doit pas être confondu avec deux exercices qui lui ressemblent : la paraphrase (qui se contente de redire avec d'autres mots ce que dit le texte, sans l'analyser) et le commentaire personnel (qui exprime les réactions personnelles du lecteur sans les ancrer dans une analyse précise du texte). Un bon commentaire est toujours une analyse étayée par des citations précises et justifiées.

2. Structure du commentaire

2.1 L'introduction

L'introduction du commentaire comprend trois parties indispensables, qui doivent s'enchaîner de manière fluide et logique :

- La présentation du texte : on situe le texte dans son contexte littéraire, historique et biographique. On indique : l'auteur (nom, dates, nationalité, courant littéraire auquel il appartient), l'œuvre dont est extrait le passage (titre, date de publication, genre littéraire : roman, poème, essai, pièce de théâtre...), la place de l'extrait dans l'œuvre si elle est connue, et le thème général du passage.

- La problématique : c'est la question centrale à laquelle le commentaire va répondre. Elle doit être précise, intéressante et ancrable dans le texte. Elle ne doit pas être trop vague (« Que nous dit ce texte sur la condition humaine ? ») ni trop étroite. Exemples de problématiques bien formulées : « Comment le poète exprime-t-il son désespoir face à la fuite du temps ? » / « En quoi ce discours constitue-t-il une critique déguisée du pouvoir ? »
- L'annonce du plan : on indique clairement les deux ou trois axes du commentaire. Cette annonce doit être formulée de manière sobre, sans lister mécaniquement des titres, mais en intégrant les axes dans des phrases construites. Exemple : « Nous verrons d'abord comment l'auteur construit l'image d'un monde fragmenté, avant d'analyser la manière dont il y inscrit une quête de sens. »

2.2 Le développement

Le développement est le cœur du commentaire. Il est organisé en deux ou trois parties (selon la consigne), chacune traitant d'un axe thématique précis. Chaque partie comprend plusieurs paragraphes analytiques. La méthode I.C.A. est la méthode recommandée pour construire chaque paragraphe analytique :

- Idée (I) : énoncer l'argument analytique de manière claire et directe. « Le poète exprime sa douleur face au temps qui passe à travers une apostrophe pathétique. »
- Citation (C) : sélectionner et citer précisément le passage du texte qui illustre cet argument. La citation doit être courte et précise, placée entre guillemets : Ô temps ! suspends ton vol.
- Analyse (A) : analyser le procédé stylistique identifié dans la citation en expliquant son effet sur le lecteur. Expliquer pourquoi ce procédé est efficace et ce qu'il apporte à la compréhension ou à l'esthétique du texte.

Chaque paragraphe analytique suivant cette méthode doit développer une idée unique et y revenir explicitement à la fin, avant de faire la transition vers le paragraphe suivant.

2.3 La conclusion

La conclusion du commentaire comprend deux parties :

- Le bilan ou la synthèse : on récapitule brièvement les principaux résultats de l'analyse, en répondant à la problématique posée en introduction. Cette synthèse doit être concise et percutante, sans simplement répéter les arguments développés.
- L'ouverture : on propose une mise en perspective plus large, qui peut prendre plusieurs formes : une comparaison avec une autre œuvre du même auteur, un rapprochement avec un autre auteur ou un autre courant littéraire, une réflexion sur la portée universelle du texte, une interrogation qui prolonge la réflexion au-delà du texte analysé.

3. Les procédés stylistiques à identifier et analyser

3.1 Les figures de style

- La métaphore : comparaison implicite sans outil comparatif. « La vie est un long fleuve tranquille. »
- La comparaison : rapprochement explicite de deux réalités à l'aide d'un outil comparatif (comme, tel que, semblable à...). « Il rugissait comme un lion. »
- L'hyperbole : exagération stylistique à visée expressive. « Je meurs de faim ! » / « Je l'ai dit mille fois. »
- La personnification : attribution de caractères humains à des êtres inanimés ou à des abstractions. « La mort fauchait tous ceux qu'elle rencontrait. »
- L'antithèse : rapprochement de deux termes ou idées opposés dans un même énoncé. « Naître et mourir, voilà notre lot commun. »
- L'anaphore : répétition d'un même mot ou groupe de mots en tête de phrases ou de propositions successives. « J'ai rêvé... j'ai souffert... j'ai aimé... »
- L'ellipse : omission volontaire d'un ou plusieurs éléments syntaxiquement attendus. « Partir, c'est mourir un peu. »
- L'oxymore : rapprochement de deux termes qui semblent se contredire. « Un soleil noir » (Nerval). »
- L'ironie : dire le contraire de ce qu'on pense, avec une intention critique ou humoristique.

3.2 Les niveaux d'analyse

- Niveau phonologique : le rythme, les sonorités (allitérations en consonnes, assonances en voyelles), la musicalité du texte. Pertinent surtout pour les textes poétiques.
- Niveau lexical : le champ lexical dominant, le registre de langue, les connotations des mots, la présence de termes techniques, de néologismes ou d'archaïsmes.
- Niveau syntaxique : la longueur des phrases, les types de phrases (simples, complexes), l'ordre des mots, l'usage de l'impératif, du subjonctif, etc.
- Niveau énonciatif : le point de vue narratif (narrateur omniscient, interne, externe), le système des personnes (je, tu, il), les marques de modalité (certitude, doute, assertion).
- Niveau thématique et symbolique : les thèmes explicites et implicites, les symboles, les références culturelles ou intertextuelles.

4. Exemple de commentaire rédigé

Texte support : Lamartine, « Le Lac » (1820), extrait des Méditations poétiques.

« Ô temps ! suspends ton vol, et vous, heures propices ! / Suspendez votre cours : / Laissez-nous savourer les rapides délices / Des plus beaux de nos jours ! »

Introduction

Alphonse de Lamartine (1790-1869), poète romantique français et l'une des voix les plus emblématiques du mouvement romantique, compose « Le Lac » en 1820 à la suite d'un deuil amoureux. Ce poème, extrait de ses Méditations poétiques, recueil qui inaugurerait en France l'ère de la poésie lyrique moderne, exprime avec une intensité remarquable la douleur du poète face au temps qui fuit et qui emporte irrémédiablement le bonheur. L'extrait proposé ici est le quatrain le plus célèbre du poème. Comment Lamartine exprime-t-il, dans ces quatre vers, le désespoir de l'homme face à la fuite inexorable du temps ? Nous analyserons d'abord l'imploration lyrique adressée au temps, avant d'examiner les procédés qui lui confèrent son intensité dramatique.

Axe I : Une imploration lyrique adressée au temps

Idée : Lamartine s'adresse directement au temps comme à une entité vivante, dans un geste d'imploration désespérée qui constitue le mouvement central du quatrain. Citation : « Ô temps ! suspends ton vol. » Analyse : L'apostrophe (« Ô temps ! »), figure de style qui consiste à interpeller une entité absente, permet ici de personnifier le temps, de le transformer en interlocuteur à qui l'on peut s'adresser. L'interjection « Ô » marque l'intensité pathétique de la prière, conférant à l'apostrophe une dimension lyrique et solennelle caractéristique du registre élégiaque. L'impératif « suspends » souligne la violence du désir du poète : il ne demande pas, il ordonne, ou plutôt, il supplie avec une force qui touche à l'ordre.

Axe II : L'intensité dramatique du désespoir

Idée : L'intensité dramatique du quatrain repose sur un réseau d'images et de constructions qui soulignent l'impossibilité fondamentale de la demande. Citation : « les rapides délices ». Analyse : L'oxymore implicite entre « rapides » (qui signale la brièveté) et « délices » (qui signale la plénitude du bonheur) révèle toute la tragédie du poète : le bonheur, par nature, est fugace. Sa rapidité est constitutive de sa nature. Lamartine ne demande pas d'arrêter quelque chose d'extérieur au bonheur : il demande d'arrêter le bonheur lui-même dans son essence. La demande est donc condamnée à l'échec.

Conclusion

Ce quatrain de Lamartine illustre avec une économie de moyens remarquable la sensibilité romantique dans ce qu'elle a de plus intense : la conscience aiguë du temps qui passe et la douleur de l'impuissance humaine face à cette fuite. L'imploration adressée au temps personnifié, renforcée par la musicalité du vers et la tension des images, donne à ce poème une universalité qui explique son statut d'anthologie. On pourrait prolonger cette réflexion en rapprochant ce poème de la tradition de la *carpe diem*, initiée par Horace et reprise notamment par Ronsard dans ses Odes.

5. Exercices

Exercice 1 : Identifier les procédés stylistiques

Dans l'extrait de La Fontaine (« La raison du plus fort est toujours la meilleure »), identifiez au moins deux procédés stylistiques et analysez leur effet.

Corrigé 1 :

(1) La maxime : énoncé à valeur de vérité générale (temps présent, absence de détermination). Effet : feint d'énoncer une loi universelle, ce qui rend la critique d'autant plus efficace — c'est par l'affirmation cynique et non par le réquisitoire que La Fontaine dénonce l'injustice. (2) L'ironie : l'auteur semble valider la toute-puissance du plus fort, alors que le récit qui suit démontrera exactement le contraire. L'ironie crée une distance critique entre le discours apparent et l'intention réelle.

Enrichissement : Textes authentiques et leur analyse

Voici un extrait de Kateb Yacine, tiré de *Nedjma* (1956), avec une analyse commentée :

« Le soleil se couchait sur les ruines et Nedjma regardait les décombres comme si elle eût attendu que la nuit les recouvrît pour pleurer. »

Analyse : La subordonnée de comparaison (« comme si ») introduit une hypothèse sur l'état intérieur du personnage qui reste volontairement incertaine — le narrateur ne dit pas que Nedjma pleure, il suppose. Ce doute narratif est caractéristique du style de Kateb Yacine, qui refuse tout accès direct à la subjectivité de ses personnages. Le champ lexical de la destruction (ruines, décombres) renvoie à la fois au paysage réel et à l'état intérieur du personnage, créant une métaphore filée entre désolation extérieure et douleur intime. Le plus-que-parfait du subjonctif (« eût attendu ») appartient au registre littéraire soutenu et confère au texte une dimension archaïsante délibérée.

Vocabulaire thématique : L'analyse littéraire

– Le texte : extrait, passage, fragment, incipit, excipit, didascalie, strophe, vers, prose, période. – L'auteur et le narrateur : auteur, narrateur, locuteur, point de vue, focalisation, instance narrative. – Les procédés : figure de style, image, symbole, allégorie, ironie, registre (lyrique, épique, tragique, comique,

polémique, didactique). – L'analyse : problématique, axe, plan, I.C.A., bilan, ouverture, paraphrase (à éviter), interprétation.

Exercice de production libre

Exercice : En vous appuyant sur la méthode I.C.A., rédigez deux paragraphes analytiques commentant l'extrait suivant de Jean Amrouche : « *Je suis un être de frontière. Je vis dans l'entre-deux, ni tout à fait ici ni tout à fait là. Cette douleur est aussi ma richesse.* » Formulez d'abord une problématique, puis développez deux axes en appliquant rigoureusement la méthode.

Corrigé : Problématique proposée : « Comment Jean Amrouche fait-il de la dualité identitaire à la fois une souffrance et une source de richesse ? » Axe 1 — la tension identitaire exprimée par les figures d'opposition (« ni...ni », « entre-deux », « frontière »). Axe 2 — le renversement paradoxal : la douleur transformée en richesse par l'antithèse finale (« Cette douleur est aussi ma richesse »). Développement libre selon la méthode I.C.A.

Cours 14 – Synthèse générale et préparation à l'évaluation

1. Introduction

Ce dernier cours a pour vocation de clôturer le parcours didactique du semestre en proposant une synthèse structurée des apprentissages réalisés et en préparant méthodiquement l'étudiant à l'évaluation finale. Il ne s'agit pas d'introduire de nouvelles notions, mais de revisiter l'ensemble des compétences développées au fil des treize cours précédents, d'identifier les points qui nécessitent une révision particulière et de mettre en place une stratégie efficace d'approche de l'examen.

Une bonne préparation à l'évaluation ne se réduit pas à une relecture passive des cours : elle passe par la pratique active des exercices, la maîtrise des méthodes et l'identification des erreurs les plus fréquentes. Ce cours propose à cet effet des exercices de révision transversaux qui mobilisent simultanément plusieurs des compétences développées tout au long du semestre.

2. Bilan des compétences par domaine

2.1 Domaine 1 : Grammaire et orthographe (Cours 1, 2)

À l'issue des deux premiers cours, l'étudiant doit maîtriser les classes grammaticales du français (noms, déterminants, adjectifs, verbes, adverbes, prépositions, conjonctions) et leurs propriétés morphologiques. Il doit être capable d'appliquer les règles d'accord en genre et en nombre dans le groupe nominal, l'accord du verbe avec son sujet (y compris dans les cas complexes de sujets coordonnés ou éloignés) et l'accord du participe passé (avec avoir et avec être). Il doit également maîtriser les principaux homophones grammaticaux (a/à, et/est, ou/où, son/sont, etc.).

2.2 Domaine 2 : Conjugaison (Cours 3, 4)

Dans le domaine de la conjugaison, l'étudiant doit être capable de : classer les verbes dans les trois groupes selon leur infinitif et le suffixe de leur participe présent, conjuguer correctement les verbes réguliers et les verbes irréguliers les plus courants au présent de l'indicatif, comprendre et employer les différentes valeurs du présent de l'indicatif (actuel, habituel, de vérité générale, historique), former l'imparfait de tout verbe et en maîtriser les valeurs (description, habitude, durée, simultanéité), former le passé composé avec les auxiliaires être et avoir, accorder correctement le participe passé dans tous les cas, et articuler de manière cohérente imparfait et passé composé dans un récit.

2.3 Domaine 3 : Syntaxe (Cours 5)

En matière de syntaxe, l'étudiant doit savoir analyser la structure d'une phrase simple en identifiant ses constituants (GNS, GV, COD, COI, attribut, CC) et leurs fonctions, construire des phrases complexes par coordination (conjonctions de coordination) et par subordination (propositions relatives, complétives et circonstancielles), choisir les pronoms relatifs et les conjonctions de subordination appropriés, identifier et corriger les principales erreurs syntaxiques (phrases sans verbe, pronoms relatifs mal employés, calques de l'arabe).

2.4 Domaine 4 : Pronoms et présentatifs (Cours 6, 7)

L'étudiant doit savoir utiliser correctement les pronoms personnels sujets et compléments (COD, COI, y, en), respecter l'ordre des pronoms compléments devant le verbe, employer les pronoms réfléchis dans les verbes pronominaux et en accorder le participe passé, distinguer les emplois de « c'est » et « il/elle est » selon les critères syntaxiques et sémantiques étudiés.

2.5 Domaine 5 : Lexique (Cours 8, 9, 11)

Dans le domaine du lexique, l'étudiant doit être capable d'identifier le champ lexical dominant d'un texte et de l'analyser en termes de thème et de registre, de distinguer synonymes et antonymes, d'en percevoir les nuances (registre, intensité, connotation), et de comprendre les procédés de formation des mots (dérivation par préfixation et suffixation, composition) afin d'analyser des mots inconnus et d'enrichir son propre vocabulaire.

2.6 Domaine 6 : Rédaction (Cours 10)

L'étudiant doit maîtriser les techniques de base de la rédaction : construire des phrases claires, variées et bien articulées, employer les connecteurs logiques appropriés pour relier les idées, structurer un paragraphe selon le schéma idée directrice / développement / conclusion, assurer la cohérence et la cohésion d'un texte par des procédés de reprise référentielle et de progression thématique.

2.7 Domaine 7 : Méthodes académiques (Cours 12, 13)

Enfin, en matière de méthodes académiques, l'étudiant doit être capable de produire un résumé de texte qui respecte les quatre critères fondamentaux (concision, fidélité, objectivité, reformulation), en suivant la méthodologie en quatre étapes (lecture globale, lecture analytique, rédaction, révision), et de rédiger un commentaire de texte organisé selon la structure introduction / développement en axes / conclusion, en appliquant la méthode I.C.A. (Idée – Citation – Analyse) pour chaque paragraphe analytique.

3. Exercices de révision transversaux

Exercice 1 : Révision grammaticale complète

Corrigez toutes les erreurs (orthographe, accord, conjugaison, syntaxe, homophones) dans le texte suivant :

« Les étudiant de la classe on bien travaillé leurs exercices. Le professeur, qui enseigne depuis plus de vingt ans, est très content de leurs progrès. Il leurs a donné des devoirs supplémentaires, que les élèves ont terminer rapidement. Bien qu'il était fatigués, ils ont continué à réviser jusqu'à minuit. Ce sont eux qui mérite de réussir leurs examens finaux. »

Corrigé 1 :

Version corrigée : « Les étudiants de la classe ont bien travaillé leurs exercices. Le professeur, qui enseigne depuis plus de vingt ans, est très content de leurs progrès. Il leur a donné des devoirs supplémentaires, que les élèves ont terminés rapidement. Bien qu'ils fussent fatigués / bien qu'ils soient fatigués, ils ont continué à réviser jusqu'à minuit. Ce sont eux qui méritent de réussir leurs examens finaux. »

Erreurs corrigées : (1) étudiant → étudiants (accord) ; (2) on → ont (homophone) ; (3) leurs → leur (COI, singulier) ; (4) terminer → terminés (accord du participe passé avec COD antéposé) ; (5) il était fatigués → ils soient fatigués (subjonctif requis après « bien que » + accord) ; (6) mérite → méritent (accord avec le sujet « eux »).

Exercice 2 : Production d'un résumé

Lisez attentivement le texte suivant et rédigez un résumé représentant le tiers de sa longueur.

« La littérature joue un rôle irremplaçable dans la formation intellectuelle et humaine de l'individu. Elle lui permet, d'une part, d'accéder à des mondes, des époques et des expériences qui lui sont extérieures, élargissant ainsi considérablement son horizon de compréhension du réel. D'autre part, en lui faisant rencontrer des personnages complexes et des situations moralement ambiguës, elle développe sa capacité d'empathie et sa faculté de jugement éthique. Par la qualité de la langue qu'elle convoque et les exigences qu'elle impose à son lecteur, elle contribue également à affiner la sensibilité linguistique et stylistique. Enfin, en posant des questions fondamentales sur la condition humaine, la liberté, la justice, la mort et le bonheur, la littérature invite le lecteur à une réflexion philosophique qui dépasse largement le cadre de la page imprimée. C'est pourquoi négliger la lecture littéraire au profit de la seule communication fonctionnelle appauvrit irrémédiablement la formation de l'être humain. »

Corrigé 2 :

Résumé (environ 1/3 = environ 50 mots) : « La littérature est indispensable à la formation humaine. Elle élargit la compréhension du monde, développe l'empathie et le jugement moral, enrichit la sensibilité linguistique et suscite une réflexion philosophique profonde sur les grandes questions de l'existence. La négliger au profit de la seule communication utilitaire constitue un appauvrissement intellectuel et humain. » (47 mots)

Exercice 3 : Commentaire dirigé

En vous appuyant sur la méthode I.C.A., rédigez deux paragraphes analytiques commentant les procédés stylistiques du texte suivant :

« Il voulait vivre. Vivre encore, vivre toujours. Mais la mort, qui ne se soucie guère de nos désirs, avançait à pas feutrés. Les heures s'égrenaient, lentes et cruelles, comme des gouttes tombant dans un sablier vide. »

Corrigé 3 :

Paragraphe 1 – I : La répétition du verbe « vivre » et la majoration du désir de vie. C : « Vivre encore, vivre toujours. » A : L'anaphore du verbe « vivre » (répété deux fois en tête de proposition) crée un effet de martèlement qui traduit l'acharnement obsessionnel du personnage à vouloir durer. La progression « encore » (continuation) → « toujours » (éternité) traduit une aspiration à l'immortalité, rendant d'autant plus tragique la suite du texte.

Paragraphe 2 – I : La personnification de la mort et la comparaison du temps à un sablier vide. C : « la mort, qui ne se soucie guère de nos désirs, avançait à pas feutrés » et « comme des gouttes tombant dans un sablier vide ». A : La personnification de la mort (qui « avance » et « ne se soucie guère ») lui confère une indifférence souveraine, soulignant l'inutilité de toute résistance humaine. La comparaison finale du temps à des gouttes dans un sablier vide est particulièrement suggestive : elle évoque à la fois l'écoulement inexorable du temps et le vide qui attend à la fin, renforçant le registre tragique du passage.

4. Conseils méthodologiques pour l'examen

4.1 Avant l'examen

- Revoyez systématiquement les exercices corrigés de chaque cours. Les types d'exercices proposés à l'examen seront similaires.
- Révissez les tableaux de conjugaison des verbes irréguliers les plus fréquents : être, avoir, aller, faire, dire, prendre, vouloir, pouvoir, savoir, venir.
- Mémorisez les règles d'accord du participe passé, les homophones grammaticaux et les emplois de « c'est » / « il est » — ces points sont particulièrement souvent testés.
- Entraînez-vous à rédiger des résumés de textes variés en respectant scrupuleusement la contrainte de longueur.

- Lisez régulièrement des textes en français pour entretenir vos automatismes syntaxiques et lexicaux.

4.2 Pendant l'examen

- Lisez attentivement toutes les consignes avant de commencer à rédiger. Repérez les points qui rapportent le plus de points et gérez votre temps en conséquence.
- Pour le résumé : lisez le texte deux fois avant de commencer à rédiger. Identifiez la thèse et les arguments. Respectez la longueur demandée. Reformulez avec vos propres mots.
- Pour le commentaire : rédigez votre plan détaillé avant de commencer. Assurez-vous que chaque paragraphe suit la méthode I.C.A. Soignez l'introduction et la conclusion.
- Pour les exercices grammaticaux : justifiez mentalement chaque accord avant de l'écrire. Relisez chaque phrase en vous concentrant sur les accords, les conjugaisons et les homophones.
- Réservez les dix à quinze dernières minutes à une relecture attentive de l'ensemble de votre copie.

4.3 Présentation de la copie

- Écrivez lisiblement et de manière aérée. Une copie mal présentée pénalise le correcteur avant même qu'il l'ait lue.
- Commencez chaque paragraphe par un alinéa (retrait d'environ 1 cm, comme pratiqué dans ce polycopié).
- Soulignez les titres d'œuvres littéraires et placez les citations entre guillemets.
- Structurez clairement votre devoir : introduction, parties distinctes, conclusion.

Enrichissement : Textes authentiques et leur analyse

Voici un extrait de Frantz Fanon, tiré de *Peau noire, masques blancs* (1952), qui mobilise l'ensemble des compétences développées dans ce polycopié :

« Parler, c'est être à même d'employer une certaine syntaxe, posséder la morphologie de telle ou telle langue, mais c'est surtout assumer une culture, supporter le poids d'une civilisation. »

Analyse transversale : Ce texte est un terrain d'exercice idéal pour les compétences du semestre. Sur le plan lexical, le champ sémantique de la langue (syntaxe, morphologie, langage) s'articule à celui de la culture (civilisation, poids, assumer), révélant la thèse de Fanon : la langue n'est pas un simple outil technique, elle est un acte d'adhésion culturelle. Sur le plan syntaxique, la structure binaire (« parler, c'est... mais c'est surtout... ») crée une gradation argumentative : la dimension technique (syntaxe, morphologie) est présentée comme secondaire par rapport à la dimension culturelle. La présentatif « c'est » (voir Cours 7) joue ici un rôle structurant : il permet de définir « parler » par ses composantes, en hiérarchisant progressivement les éléments. Le verbe « assumer » (du latin *assumere*, ad- + *sumere* : prendre sur soi) illustre enfin la leçon du Cours 11 sur la formation des mots.

Vocabulaire thématique : La langue et l'identité

– La langue comme pratique : locuteur, interlocuteur, énoncé, énonciation, discours, registre, variation. – La langue et la culture : héritage, transmission, identité, appartenance, altérité, métissage, plurilinguisme. – La langue et le pouvoir : norme, prestige, domination, résistance, émancipation, appropriation. – La langue et l'apprentissage : acquisition, compétence, performance, interlangue, interférence, transfert.

Exercice de production libre

Exercice : En mobilisant l'ensemble des compétences du semestre, rédigez un texte structuré de 200 à 250 mots sur le sujet suivant : « Qu'est-ce que maîtriser une langue étrangère signifie vraiment ? » Votre texte comprendra une introduction avec problématique, deux paragraphes de développement selon la méthode I.C.A., et une conclusion ouverte. Vous veillerez particulièrement à la richesse du vocabulaire, à la correction orthographique et grammaticale, et à l'emploi approprié des connecteurs logiques.

Corrigé : Réponse libre. Introduction possible : « Maîtriser une langue étrangère ne se réduit pas à en connaître les règles grammaticales ou à en posséder le vocabulaire de base. Comme le souligne Frantz Fanon, parler une langue, c'est aussi en assumer la culture et la vision du monde. Dès lors, qu'implique véritablement cette maîtrise ? Nous verrons qu'elle recouvre à la fois une compétence linguistique, une sensibilité culturelle et une posture identitaire assumée. » L'évaluation portera sur la cohérence de la problématique, la rigueur de la méthode I.C.A., la qualité de la langue et la profondeur de la réflexion.

5. Conclusion du semestre

Ce quatorzième et dernier cours marque la fin d'un parcours didactique que nous espérons riche, exigeant et formateur. De l'introduction aux rappels de la langue française jusqu'à la maîtrise des méthodes académiques du résumé et du commentaire, en passant par la conjugaison, la syntaxe, le lexique et les techniques de rédaction, vous avez parcouru l'ensemble des compétences fondamentales du français écrit universitaire.

Il convient de rappeler, en conclusion, que la maîtrise d'une langue étrangère — et a fortiori d'une langue aussi riche et nuancée que le français — ne s'acquiert pas en un semestre. Elle est le fruit d'un travail constant, d'une curiosité intellectuelle soutenue et d'une pratique régulière. Ce polycopié est un point de départ, non une destination. Il vous a fourni les outils de base ; c'est à vous de les affûter, de les enrichir et de les employer avec de plus en plus de dextérité et d'aisance.

La langue française, dans sa complexité comme dans sa beauté, est une porte d'accès à une culture, à une littérature et à une pensée qui ont profondément marqué l'histoire intellectuelle de l'humanité. La maîtriser, c'est se donner les moyens de dialoguer avec cette tradition et d'en faire une ressource pour sa propre formation intellectuelle et professionnelle. C'est aussi, dans un monde académique et professionnel de plus en plus mondialisé, se doter d'un atout précieux et d'un avantage compétitif réel.

Bon courage pour votre évaluation, et au-delà, dans la poursuite de vos études et de votre apprentissage du français.

Conclusion générale

Au terme de ce parcours didactique structuré en quatorze cours, il apparaît clairement que l'étude du français, loin d'être un simple complément disciplinaire dans la formation de l'étudiant en Lettres Arabes, constitue un axe fondamental de sa formation intellectuelle globale. Ce polycopié a ambitionné d'apporter une réponse rigoureuse et progressive à un triple défi académique : assurer la maîtrise des fondamentaux linguistiques pour garantir la rigueur de l'expression écrite et orale ; transmettre les méthodes de travail universitaire indispensables — résumé, commentaire, dissertation — pour forger l'autonomie critique de l'étudiant ; et enfin, initier à l'analyse littéraire et culturelle à travers l'étude de textes représentatifs de la tradition francophone.

L'approche adoptée tout au long de ce parcours a été résolument double : à la fois théorique et pratique. Chaque notion présentée a été immédiatement illustrée par des exemples concrets, mise en contexte dans des exercices progressifs et consolidée par des corrigés commentés. Cette démarche vise à transformer l'étudiant en un acteur actif et réflexif de son propre apprentissage, capable non seulement d'appliquer mécaniquement des règles, mais de comprendre la logique qui les sous-tend et de les mobiliser de manière pertinente dans des situations inédites.

Plus fondamentalement, ce polycopié se positionne comme un outil d'ouverture interculturelle. En mettant en dialogue les références littéraires françaises, francophones et arabes, il contribue à l'édification d'une identité intellectuelle plurilingue et critique. La maîtrise du français est réaffirmée non seulement comme un atout professionnel décisif et un accès privilégié au savoir universel, mais surtout comme une voie vers l'émancipation intellectuelle et une contribution active à la vie académique et culturelle internationale.

L'objectif ultime est atteint lorsque l'étudiant, armé d'une rigueur linguistique et méthodologique solidement ancrée, devient capable non seulement de lire avec distance critique et de rédiger avec précision et élégance, mais aussi d'appréhender les enjeux esthétiques, éthiques et idéologiques du monde

contemporain. Ce travail est une invitation à poursuivre l'effort au-delà du semestre, à considérer la langue française comme un compagnon de route intellectuel essentiel pour devenir un citoyen critique, éclairé et pleinement acteur dans un environnement académique et professionnel mondialisé.

Bibliographie

Linguistique, Grammaire et Orthographe

- CHEVALLIER, Jean-Claude, et al. (1977). Grammaire Larousse du français contemporain. Paris : Librairie Larousse.
- GREVISSE, Maurice, & GOOSSE, André. (2016). Le Bon Usage (16e éd.). Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, & RIOUL, René. (2018). Grammaire méthodique du français (7e éd.). Paris : Presses Universitaires de France (Quadrige Manuel).
- BOUCHERIT, Aziza. (2007). Pratique systématique de la langue française : guide de l'enseignant. Alger : Hibr.
- DUBOIS, Jean, et al. (2002). Dictionnaire des difficultés et pièges de la langue française. Paris : Larousse.

Méthodologie et Techniques du Travail Universitaire

- DURAND-REVILLON, B., & VAYSSE, H. (2005). Les Techniques de l'écrit : du résumé à la dissertation. Paris : Hachette Supérieur.
- BERGEZ, Daniel. (2014). Le Commentaire et la dissertation en littérature comparée. Paris : Armand Colin (Cursus).
- HEBERT, Louis. (2014). L'analyse des textes littéraires, une méthodologie complète. Paris : Classique Garnier.
- DUFFAU, Catherine. (2006). J'entre en fac. Méthodes du travail universitaire en lettres, langues. Paris : Hachette.
- BELGHEDDOUCHE, Assia, BERGHOUT, Noudjoud, & OUCHERIF, Lamia (Coord.). (2021). Méthodologie de la recherche en lettres et langues étrangères dans le contexte universitaire algérien. Ouvrage collectif.

Dictionnaires et Ouvrages de Référence

- Dictionnaire de l'Académie française (9e édition, en cours). Paris : Fayard / Académie française.
- ROBERT, Paul. (2023). Le Petit Robert de la langue française. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- LAROUSSE. (2023). Dictionnaire Larousse de la langue française. Paris : Larousse.
- GENEVAY, E. & al. (2002). Le dictionnaire des synonymes et des antonymes. Paris : Hachette.

Stylistique et Analyse littéraire

- FROMILHAGUE, Catherine, & SANCIER-CHATEAU, Anne. (2014). Introduction à l'analyse stylistique. Paris : Armand Colin.
- AQUIEN, Michèle, & MOLINIÉ, Georges. (1996). Dictionnaire de rhétorique et de poétique. Paris : Librairie Générale Française (La Pochotèque).
- GENETTE, Gérard. (1972). Figures III. Paris : Seuil (Coll. Poétique).

Voici les références bibliographiques complètes de tous les textes littéraires utilisés dans le polycopié :

Romans et récits

- CAMUS, Albert. (1942). *L'Étranger*. Paris : Gallimard (Coll. Blanche). [Réédition : Folio, 1972]
 - KATEB, Yacine. (1956). *Nedjma*. Paris : Seuil. [Réédition : Points, 1996]
 - DIB, Mohammed. (1952). *La Grande Maison*. Paris : Seuil. [Réédition : Barzakh, 2012]
 - DJEBAR, Assia. (1985). *L'Amour, la fantasia*. Paris : Jean-Claude Lattès. [Réédition : Albin Michel, 1995]
 - HADDAD, Malek. (1959). *Je t'offrirai une gazelle*. Paris : Julliard.
 - BEGAG, Azouz. (1986). *Le Gone du Chaâba*. Paris : Seuil (Coll. Points). [Réédition : Folio Junior, 2005]
-

Poésie

- LAMARTINE, Alphonse de. (1820). « Le Lac », in *Méditations poétiques*. Paris : Gosselin et Nicolle. [Réédition : Gallimard, Folio classique]
 - HUGO, Victor. (1862). *Les Misérables*. Paris : Pagnerre. [Réédition : Gallimard, Folio classique, 1973]
 - VALERY, Paul. (1917). « La Jeune Parque », in *Œuvres I*. Paris : Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade).
 - LA FONTAINE, Jean de. (1668). *Fables* (Livre I). Paris : Barbin. [Réédition : Gallimard, Folio classique]
-

Essais et œuvres critiques

- FANON, Frantz. (1952). *Peau noire, masques blancs*. Paris : Seuil (Coll. Points Essais). [Réédition : 2015]
- AMROUCHE, Jean. (1994). *Un Algérien s'adresse aux Français, ou l'Histoire d'Algérie par les textes (1943-1961)*. Paris : L'Harmattan.

Table des matières

Présentation du polycopié	2
Sommaire	3
Introduction générale	3
Cours 1 – Introduction aux rappels de la langue française	7
1. Introduction générale	7
2. Les grandes catégories grammaticales.....	8
3. L'orthographe de base	10
4. La structure de la phrase de base.....	11
5. Le registre de langue	12
6. Exercices et corrigés.....	12
7. Approfondissement : L'histoire du français.....	15
8. Tableau récapitulatif des classes grammaticales	16
9. Auto-évaluation : questionnaire de révision.....	17
Cours 2 – Orthographe d'usage et accords grammaticaux de base	18
1. Introduction	18
2. L'orthographe d'usage : règles et stratégies.....	18
3. Les accords grammaticaux : règles fondamentales.....	20
4. Difficultés spécifiques des arabophones	23
5. Exercices et corrigés.....	23
6. Approfondissement : Les accords complexes	25
7. Dictée préparée	26
Cours 3 – La conjugaison : Les trois groupes et le présent de l'indicatif ..	28
1. Introduction	28
2. La classification des verbes : les trois groupes	28
3. Le présent de l'indicatif : valeurs et emplois	31
4. Les verbes d'état.....	32

5. Exercices et corrigés.....	32
6. Les verbes modaux au présent.....	34
7. Le subjonctif présent : introduction.....	35
8. Exercices complémentaires	36
Cours 4 – Usage de l'imparfait et du passé composé	37
1. Introduction.....	37
2. L'imparfait de l'indicatif : formation et valeurs	37
3. Le passé composé : formation et valeurs.....	39
4. L'opposition imparfait / passé composé dans le récit	40
5. Exercices et corrigés.....	41
6. Le plus-que-parfait et le futur	42
7. Récapitulatif des temps de l'indicatif	43
8. Exercices complémentaires	44
Cours 5 – Syntaxe : La construction de la phrase simple et complexe	46
1. Introduction.....	46
2. La phrase simple	46
3. La phrase complexe.....	48
4. Erreurs syntaxiques fréquentes	50
5. Exercices et corrigés.....	51
6. Les propositions subordonnées au subjonctif.....	52
7. La phrase nominale et ses emplois.....	52
8. Exercices complémentaires de syntaxe	53
Cours 6 – La gestion des pronoms personnels et réfléchis	46
1. Introduction.....	46
2. Les pronoms personnels sujets	46
3. Les pronoms personnels compléments.....	48
4. Les pronoms toniques.....	50
5. Les pronoms réfléchis et les verbes pronominaux	51
6. Exercices et corrigés.....	52
7. Les pronoms démonstratifs et possessifs	52

Cours 7 – Le rôle de la présentation : C'est vs Il est	60
1. Introduction	60
2. La structure « C'est » : définition et emplois	60
3. La structure « Il/Elle est » : définition et emplois	61
4. Règles pratiques de distinction	62
5. Cas particuliers et nuances avancées	63
6. Exercices et corrigés	63
7. Emplois avancés : mise en relief	64
Cours 8 – Enrichissement du vocabulaire et champs lexicaux	66
1. Introduction	66
2. Le champ lexical	66
3. Le champ sémantique	76
4. Stratégies d'enrichissement du vocabulaire	86
5. Fiches thématiques de vocabulaire académique	69
6. Exercices et corrigés	70
Cours 9 – Les relations entre les mots : Synonymes et antonymes	74
1. Introduction	74
2. La synonymie : définition et nuances	74
3. L'antonymie : types et emplois rhétoriques	76
4. Autres relations sémantiques	77
5. Exercices et corrigés	77
Cours 10 – Techniques de rédaction de phrases et paragraphes	80
1. Introduction	80
2. Construire des phrases efficaces	80
3. Les connecteurs logiques	81
4. La construction d'un paragraphe	82
5. La progression thématique	83
6. Exercices et corrigés	84
Cours 11 – La formation des mots : Dérivation et composition	87
1. Introduction	87

2. La dérivation : préfixation et suffixation	87
3. La composition.....	89
4. La troncation et le sigle	90
5. Exercices et corrigés.....	90
Cours 12 – Méthodologie du résumé de texte.....	93
1. Introduction.....	93
2. Caractéristiques fondamentales du résumé	93
3. Méthodologie pas à pas.....	95
4. Les erreurs à éviter	96
5. Exemples et exercices	96
Cours 13 – Méthodologie du commentaire de texte	99
1. Introduction.....	99
2. Structure du commentaire.....	99
3. Les procédés stylistiques à identifier et analyser	101
4. Exemple de commentaire rédigé.....	102
5. Exercices	103
Cours 14 – Synthèse générale et préparation à l'évaluation.....	106
1. Introduction.....	106
2. Bilan des compétences par domaine	106
3. Exercices de révision transversaux.....	108
4. Conseils méthodologiques pour l'examen.....	110
Conclusion générale.....	115
Bibliographie.....	117